



CCI NICE  
CÔTE D'AZUR

20  
22

UNE ANNÉE  
D' ACTIONS







<b>Le mot du Président</b>	<b>5</b>
<b>Les membres élus</b>	<b>6</b>
<b>Les missions</b>	<b>8</b>
<b>Les commissions</b>	<b>12</b>
<b>Coopérations et projets au service des entreprises et du territoire</b>	<b>16</b>
<b>Des partenariats privés au service du développement économique</b>	<b>19</b>
<b>L'appui aux entreprises</b>	<b>20</b>
<b>Accélérer les transitions</b>	<b>38</b>
<b>L'appui aux territoires</b>	<b>46</b>
<b>Former</b>	<b>52</b>
<b>Ports et grands équipements</b>	<b>60</b>
<b>Implantation de la CCI Nice Côte d'Azur dans les Alpes-Maritimes</b>	<b>66</b>



# 2022

## ANNÉE DE RÉTABLISSEMENT

**Jean-Pierre SAVARINO**  
Président de la CCI  
Nice Côte d'Azur

**Après 2020 et ses deux périodes de confinement, puis 2021 qui restera malgré tout comme une année très compliquée pour notre économie, 2022 a enfin été celle d'un véritable rétablissement.**

**En effet, les entreprises azuréennes ont fait preuve de résilience** pour traverser la crise sanitaire, les événements climatiques exceptionnels avec la tempête Alex, les répercussions économiques de la guerre en Ukraine mais aussi la hausse de leur facture énergétique.

**D'autres défis nous attendent,** avec par exemple, celui de la relocalisation industrielle. Les ruptures des chaînes d'approvisionnement et la pénurie de certains matériaux ont mis en évidence la nécessité de construire notre indépendance sur les biens industriels les plus stratégiques. Ce mouvement se conjugue avec une accélération de la crise climatique qui nous contraint à une décarbonation plus rapide pour bâtir une industrie verte. L'ensemble du monde industriel en a pleinement conscience et est en ordre de marche.

**L'économie azurienne a donc repris son souffle.** Ce n'est pas un hasard... Les chefs d'entreprise sont pleins de ressources et ont une grande capacité d'adaptation. De plus, notre territoire dispose d'atouts incomparables: un environnement exceptionnel, un écosystème économique dynamique, une offre de commerces variée et de grands événements économiques, sportifs et culturels. En 2022, la fréquentation touristique avec 10 millions de séjours de loisirs ou d'affaires a presque retrouvé son niveau de 2019, année de référence record.

**Naturellement, notre CCI s'est mobilisée** dans tous ses domaines de compétences pour accompagner

cette nouvelle dynamique: commerce, industrie, services, tourisme, énergie... Sans oublier le nécessaire appui que nous apportons aux partenaires de terrain que sont les collectivités territoriales.

**Un travail d'équipe,** porté au quotidien par les élus de notre CCI, au sein de l'assemblée générale comme des commissions de travail, avec les collaborateurs engagés chaque jour sur le terrain, au plus près des entreprises et des commerces de notre territoire. Plus que jamais, La CCI Nice Côte d'Azur est à la fois acteur de proximité et tiers de confiance.

**Ainsi en 2022, notre CCI a par exemple** accompagné 7000 créateurs d'entreprise dans leurs projets de création, appuyé 850 entreprises dans la transition écologique et numérique, pris part à 17 projets franco-italiens, représentant près d'un million d'euros, contribué aux fonds de soutien et d'urgence suite à la tempête Alex (11,4 millions d'euros en tout)... Ou encore émis 37 avis d'urbanisme pour créer des conditions favorables au développement économique azurien.

Trois ans après la pose de sa première pierre, le Campus Sud des Métiers a été officiellement inauguré en 2022. Il compte 2000 apprentis du CAP au diplôme d'ingénieur, 95 parcours de formation personnalisés et un réseau de plus de 1500 entreprises partenaires.

Enfin, sur le plan portuaire, on peut souligner l'achèvement de plusieurs travaux importants à Gallice, Golfe-Juan et Vauban, dont l'ouverture de l'International Yacht-Club Antibes, l'installation d'un phare signal, ou encore la création d'un ponton du patrimoine (28.3 M€ investissements). ■

# CCI Nice Côte d'Azur | Mandature 2021-2026

## Une équipe au service de l'économie azurienne

### Le Bureau



**Jean-Pierre SAVARINO**  
Président



**Laurent LACHKAR**  
Vice-Président en charge  
de la Formation



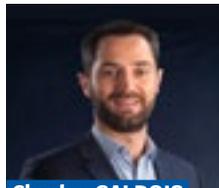
**Fabienne GASTAUD**  
Vice-Présidente en charge de l'Industrie  
Énergie et Environnement



**Cédric MESSINA**  
Vice-Président en charge  
de l'Innovation



**Jacques KOTLER**  
Vice-Président en charge  
du Commerce



**Charles GALBOIS**  
Vice-Président en charge  
du Tourisme



**Anis NASSIF**  
Trésorier



**Anne LECHACZYNSKI**  
Secrétaire et déléguée  
à l'International et aux  
Projets Européens



**Karine BRUT**  
Trésorier adjoint



**Jessica BOVIS**  
Secrétaire et déléguée à  
l'Aménagement du Territoire

**Pascal NICOLETTI**  
Conseiller spécial, référent  
portuaire

**Michèle HOELLARD**  
Conseiller spécial

### L'Assemblée Générale

• 64 membres élus

• 30 membres associés

• 22 conseillers techniques

Composition au 31.12.2022. L'ensemble de la composition de l'assemblée de la CCI Nice Côte d'Azur est disponible en ligne sur [www.cote-azur.cci.fr/membres-assemblee-cci-territoriale](http://www.cote-azur.cci.fr/membres-assemblee-cci-territoriale)

### Les mandats de représentation dans des organismes extérieurs

- 64 membres désignés dans 83 organismes extérieurs qui contribuent à la vie économique des Alpes-Maritimes (exemples : Commission du Film, Commission des Impôts, Missions Locales, EPA Eco-Vallée, SYMISA, Conseils portuaires, Offices de tourisme, Ecole de la 2e chance, CODERST, ADIL, APESA06, Agence d'urbanisme azurienne...)

# Les Membres élus des Alpes-Maritimes à la CCI Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur



Jean-Pierre  
SAVARINO



Philippe  
RENAUDI



Laurent  
LACHKAR



Fabienne  
GASTAUD



Cédric  
MESSINA



Stéphane  
GRECH



Laure  
CARLADOS



Elisabeth  
LIZZANI



Martine  
MARTINON



Gérard  
MOLINES



Patrick  
MOULARD



Nadège  
PASTORELLI



Claudine  
REBUFFEL



Michèle  
HOELLARD



Florent  
NOIRAY

## Les Présidents de Commission



Claudine  
REBUFFEL

Finances



Cynthia  
GUITTARD

Commande  
publique



Pr. Antoine  
GAUDEMET

Prévention des risques  
et conflits d'intérêts



Jacques  
KOTLER

Commerce



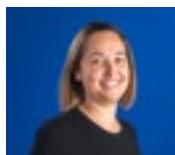
Fabienne  
GASTAUD

Industrie et BTP



Charles  
GALBOIS

Tourisme



Jessica  
BOVIS

Aménagement  
du territoire



Fabienne  
GASTAUD

Club Énergie  
Côte d'Azur



Pascal  
NICOLETTI

Maritime



Laurent  
LONDEIX

Numérique



Emmanuel  
SOURAUD



Anne  
LECHACZYNSKI

International



Christophe  
GAMON



Cédric  
MESSINA

Communication



Laurent  
LEVEAU

Transformation écologique  
et sociétale

# La CCI Nice Côte d'Azur, au cœur du développement économique du territoire

## Une structure au service du territoire azuréen et de l'intérêt général

**La CCI Nice Côte d'Azur est une CCI territoriale et métropolitaine : elle développe son action sur un territoire comprenant à la fois le département des Alpes-Maritimes et la Métropole Nice Côte d'Azur. Elle fait partie de la CCI régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'un réseau national : CCI France.**

Comme toutes les CCI en France, son statut s'organise autour d'une triple compétence :

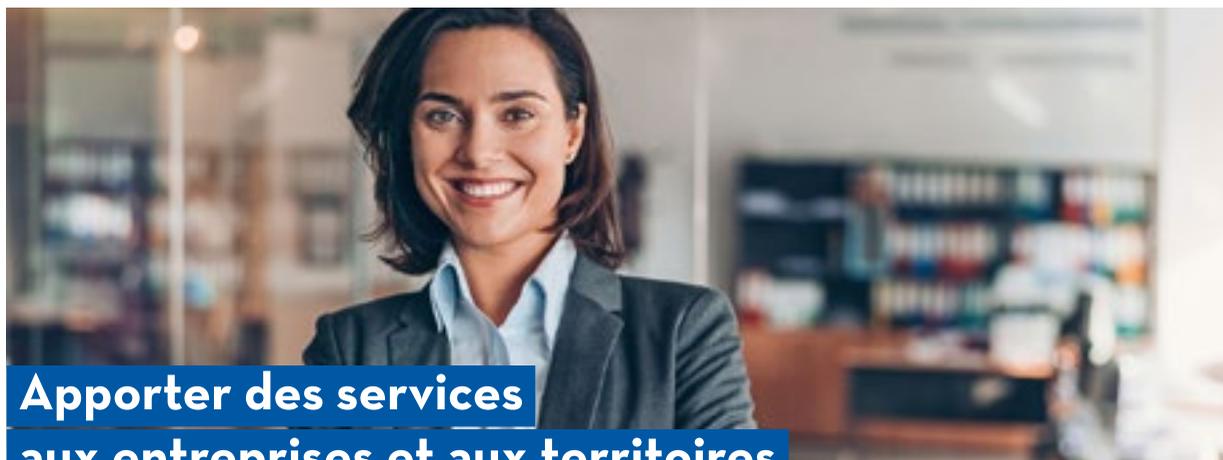
- En tant qu'établissement public de l'État, il agit sous l'autorité du Ministère de l'Économie des Finances et de la Relance.
- C'est aussi une institution démocratique représentative, car elle est administrée par une assemblée de chefs d'entreprise. Élus, ses membres représentent l'ensemble des chefs d'entreprise du département. L'assemblée désigne en son sein son bureau exécutif et son président. À ce titre, elle est force de proposition sur tous les grands dossiers et projets du 06, assure une mission de porte-voix des entreprises auprès des pouvoirs publics et siège dans plus de 400 organismes relevant de la vie des entreprises et du développement économique. La CCI possède également

des membres élus au sein de l'assemblée régionale des CCI de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- C'est également une entreprise de services fournissant une offre étendue aux 93 514 entreprises du département\*, assurant par exemple un rôle d'observation et d'information ou encore de promotion du tissu économique azuréen, ainsi qu'un acteur de premier plan en matière de formation professionnelle et d'apprentissage ou encore de gestion de grands équipements structurants.

Sous l'autorité de l'Assemblée et du Bureau, la CCI dispose de 403 collaborateurs (dont 76 dans les filiales des ports Vauban et Gallice). Des équipes d'experts spécialisés dans les différents domaines d'activité.

\*Inscrites en 2022 au Registre du Commerce et des Sociétés du département



## Apporter des services aux entreprises et aux territoires pour soutenir leur développement

**La CCI Nice Côte d'Azur joue un rôle de premier plan dans l'animation et le renforcement du tissu économique azuréen.**

Positionnée comme le seul opérateur départemental à raisonner de manière « globale » pour favoriser le développement des entreprises et de l'économie des Alpes-Maritimes, la CCI Nice Côte d'Azur agit sur plusieurs leviers :

- L'animation du tissu économique, en créant des rencontres, des événements et en favorisant la mise en réseau des professionnels.
- La sensibilisation, l'information et l'accompagnement des entreprises comme des acteurs publics du territoire azuréen, notamment pour les aider à être compétitifs face aux grandes évolutions économiques et conjoncturelles. Ainsi, anticipant leurs besoins, elle apporte son expertise aux grandes filières et projets sectoriels portant l'essor du tissu économique : commerce, industrie, services, tourisme, immobilier, numérique, nautisme, silver économie... Chaque année, la CCI accompagne ainsi plus de 4 000 entreprises et commerces, 80 fédérations et associations commerciales et plusieurs groupements professionnels.
- La CCI assure également une mission d'observation et d'analyse économique du territoire azuréen au travers de l'Observatoire Économique Sirius-CCI, mais aussi d'outils

spécifiques tels que l'Observatoire Immobilier d'Habitat et l'Observatoire des Zones et Espaces d'Activités. Elle met par ailleurs en œuvre de nombreux e-services, permettant un accès simplifié et permanent aux entreprises, notamment en matière d'intelligence et d'information économique.

- Le rôle de la CCI est aussi d'agir pour créer les conditions favorables au développement économique et à l'accroissement de la compétitivité des entreprises. C'est notamment le cas en matière de logement et d'accès à l'emploi pour les actifs, d'urbanisme commercial, d'infrastructures de transports, de création de zones d'activités, de projets liés à la maîtrise des ressources énergétiques et d'élimination des déchets d'activité industrielle. La CCI est aussi consultée sur les procédures d'urbanisme des collectivités. Cette intervention permet d'assurer la bonne prise en compte des intérêts des acteurs économiques. Enfin, elle contribue à l'attractivité de la Côte d'Azur comme destination touristique ou encore à l'implantation de nouvelles entreprises, en étant cofondateur de l'agence d'attractivité et de promotion économique Team Côte d'Azur.
- À noter également que la CCI est un acteur performant pour la recherche de financements publics et privés pouvant soutenir les projets azuréens, notamment les programmes de financement européens.



## Une structure au service du territoire azuréen et de l'intérêt général

**En mettant toute son expertise en action pour servir l'intérêt général, la CCI est un gestionnaire performant de plusieurs grands équipements essentiels à la compétitivité des Alpes-Maritimes.**

- La CCI assure la concession-gestion de grands ports départementaux: Golfe Juan, Antibes-Galice, Antibes-Vauban et Nice. Elle a également été gestionnaire historique des ports de Cannes et Villefranche-sur-Mer. Une gestion qui vise à faire reconnaître les secteurs maritime, nautique et portuaire comme un champ essentiel de l'économie et du tourisme de la région et à conforter son modèle de gestion portuaire, d'aménagement de son territoire et de son attractivité. Ceci, en inscrivant ses activités dans le cadre du développement durable : innovation technologique, régulation des trafics, dialogue avec les parties prenantes, services clients, maîtrise des impacts environnementaux. En outre, les ports participent au dynamisme des grandes filières économiques azuréennes.

Par exemple, le port Vauban est devenu le terrain d'expérimentation de l'innovation maritime made in Sophia Antipolis.

- Elle est également à l'origine de la construction du PAL (Parc d'Activités Logistiques) dont elle est propriétaire de la moitié des bâtiments, qu'elle loue comme lieu de stockage à proximité des infrastructures routières à de nombreuses entreprises spécialisées de ce secteur.
- À travers sa participation de 25 % au capital de la société aéroportuaire des aéroports de la Côte d'Azur, la CCI est également présente dans la gestion des aéroports de Nice et Cannes Mandelieu, dont elle a été l'opérateur historique pendant plus de cinquante ans. Moteur essentiel de l'économie du département, l'aéroport Nice Côte d'Azur permet à ses entreprises de se projeter sur autant de marchés étrangers, mais aussi d'accueillir 12,12 millions de passagers en 2022. Un outil majeur pour la destination et l'industrie touristique azurienne.

## Former les salariés dont les entreprises ont besoin pour leur compétitivité

**Par son rôle dans la formation professionnelle, l'apprentissage et le développement professionnel, la CCI contribue au développement des compétences du territoire et favorise l'emploi.**

• Opérateur historique dans ce domaine, la CCI Nice Côte d'Azur gère plusieurs établissements : l'Institut de Formation Automobile (IFA), l'Institut de Formation Pharmacie Santé (IFPS), l'INB Côte d'Azur (formation aux métiers du nautisme), l'Institut du Commerce et des Services (ICS) qui forme aux métiers commerciaux, plus une activité dédiée à l'ingénierie et l'accompagnement des compétences. Leur objectif : développer les talents, anticiper les besoins des entreprises azuréennes et apporter une offre de formation diversifiée et compétitive, en phase avec leurs attentes présentes et futures. C'est aussi un moyen efficace de favoriser l'employabilité des jeunes azuréens, le levier de l'alternance ayant démontré toute son efficacité. L'ensemble des instituts de

formation regroupe 2000 apprenants et affiche un taux de réussite de 84 % et un taux d'insertion professionnelle de 89 %.

• Cette mission s'exprime pleinement avec l'ouverture du Campus Sud des Métiers un grand projet porté par la CCI et ses partenaires\* au cœur de l'Eco-Vallée à Nice. En partie opérationnel dès 2021, inauguré en 2022, le site est conçu comme un véritable campus : c'est un outil innovant et unique en France en matière de formation par l'apprentissage, pour les filières d'avenir du territoire. Le concept offre des services complets, un usage nouveau du digital en pédagogie, l'intégration de l'esprit d'entreprise avec l'implication des apprenants dans des projets variés.

\*Partenaires financiers : l'État via le Programme d'Investissement d'Avenir géré par la Caisse des dépôts, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Nice et le Département des Alpes-Maritimes.



# Les commissions thématiques de la CCI Nice Côte d'Azur

**Les commissions de la CCI Nice Côte d'Azur ont pour objectif de travailler sur les grands enjeux du territoire économique.** Elles sont composées de membres élus et de collaborateurs de la CCI, de membres associés et de chefs d'entreprise. Ces commissions se réunissent plusieurs fois par an et font l'objet d'un travail en coordination avec l'UPE 06.

## Commission Tourisme

**Composée uniquement de professionnels du secteur et d'acteurs essentiels** (Office de Tourisme, Palais des Congrès...), cette commission s'est donnée comme objectif de porter des actions concrètes pour améliorer la qualité de l'accueil des visiteurs.

### En 2022, la commission a initié :

- un soutien des entreprises de la filière face à la sortie de crise, avec le lancement d'une enquête sur leur situation financière et l'accélération de l'accompagnement face au remboursement des prêts garantis, ainsi que les transitions numérique et énergétique, avec notamment une sensibilisation aux écogestes,
- la mise en avant auprès des professionnels azuréens des formations dédiées au tourisme au sein du tout nouveau Campus Sud des Métiers,
- un appui sur les problématiques d'emploi de la filière et le renforcement de l'attractivité de ses métiers.

## Commission Commerce

**La Commission Commerce est composée d'élus qui sont tous commerçants.** Son objectif est de promouvoir et soutenir le commerce dans le 06. Sa feuille de route est claire : mettre en place les meilleurs outils, actions, et solutions pour le commerce d'aujourd'hui mais surtout de demain. Toutes les actions sont déclinées en mode projets, autour de thématiques précises qui correspondent à l'évolution du commerce (transition numérique, professionnalisation, construction juridique etc.).

### En 2022, la commission a travaillé sur :

- le lancement d'une démarche autour du développement du commerce en franchise dans les Alpes-Maritimes, avec en projet la création d'un salon de la franchise, dont la première édition sera organisée en novembre 2023,
- l'alignement des dates des soldes d'été sur le calendrier national, via un groupe de travail mené avec les fédérations commerciales azuréennes.



## Commission Industrie-BTP

**La commission a pour vocation de fédérer tous les secteurs de l'industrie et de la construction** et de promouvoir l'industrie azurienne de façon coordonnée. Elle porte des projets qui répondent aux attentes des industriels tels que la transformation vers l'industrie du futur, la réindustrialisation, la décarbonation et l'accès à de nouveaux marchés.

**En 2022, la commission a agi notamment par :**

- la validation de la feuille de route Industrie de la mandature,
- la co-organisation en partenariat avec la FBTP06 de la Journée de la construction et du BTP 2022,
- le lancement d'un cycle d'événements dans le cadre de la semaine de l'industrie.

## Commission Énergie

**La commission agit selon deux axes de travail.** Le premier est de promouvoir le savoir-faire azurien des acteurs de l'énergie, pour soutenir l'offre des entreprises du territoire. Le second axe est d'améliorer la performance énergétique des entreprises du territoire : sensibiliser, conseiller et aider la mise en œuvre et la mise en relation entre l'offre et la demande.

Son ambition est aussi de stimuler la transversalité avec les autres filières, pour favoriser le développement de projets de transition énergétique.

L'animation de la filière s'appuie sur le Club Énergie Côte d'Azur (qui rassemble plus de 100 acteurs du territoire : grands groupes, TPE/PME, acteurs institutionnels ou académiques) et s'articule autour de 4 groupes d'experts : Efficacité Énergétique, Énergies Renouvelables, Mobilité Durable et Hydrogène.

**En 2022, la commission a focalisé son action sur :**

- la première soirée annuelle du Club Énergie Côte d'Azur,
- les secondes Assises Azuréennes de la Transition Énergétique, à Grasse,
- la mise en service de l'installation photovoltaïque réalisée dans le cadre du projet Carabacel SGR-2.0,
- une soirée d'information thématique dédiée à la crise énergétique.



## Commission Internationale

**Cette commission se veut transversale**, car la notion d'international doit s'appréhender selon deux axes : le développement des marchés export des entreprises locales et l'attractivité du territoire auprès d'investisseurs étrangers. Son objectif est de promouvoir et de faciliter la conquête des marchés internationaux en favorisant l'accès des entreprises du département au dispositif de la Team France Export et ainsi les aider dans leur stratégie de développement.

### En 2022, la commission a œuvré pour :

- renforcer les relations avec les ambassades, consuls et partenaires transfrontaliers, avec notamment l'accueil de 4 délégations : Vietnam, Canada, Moldavie et Estonie,
- lancer des micro-missions dans la zone UE, avec préparation d'une visite d'entreprises du territoire en Moldavie en 2023,
- initier avec les partenaires de l'écosystème (Rising Sud, Team France Export...) une mission sur un pays du «grand export» pour 2023.



## Commission Numérique

**L'objectif de cette commission : valoriser la Côte d'Azur dans l'écosystème numérique français.** Pour réussir, elle s'appuie sur trois grands fondements : engager un état des lieux du numérique dans le département, lancer une réflexion sur les ressources disponibles et indispensables pour assurer le développement du numérique, mais aussi élaborer une stratégie pertinente, afin de rendre notre territoire attractif pour les entreprises nationales et internationales du numérique.

### En 2022, la commission s'est consacrée à :

- renforcer l'accompagnement des entreprises (en particulier les TPE) dans leur transition numérique,
- identifier et aider au développement des entreprises du numérique à potentiel en coordination avec les acteurs locaux et nationaux,
- développer l'effort local de formation et de recrutement dans le domaine du numérique,
- sensibiliser les acteurs du tourisme aux enjeux de l'intelligence artificielle, en collaboration avec le CRT Côte d'Azur France
- sensibiliser les entreprises azuréennes à l'intelligence artificielle, en collaboration avec la Maison de l'Intelligence Artificielle de Sophia Antipolis.

## Commission Aménagement du territoire

### **La commission œuvre pour le respect des grands équilibres en matière d'aménagement du territoire.**

Elle propose des analyses fondées sur une expertise en matière d'urbanisme réglementaire, d'urbanisme commercial, de transports, de foncier et d'habitat. Son approche, à la fois factuelle et objective, est le moyen que la CCI Nice Côte d'Azur a choisi pour défendre concrètement les intérêts de nos entreprises.

La commission travaille par ailleurs à promouvoir un développement harmonieux des flux de personnes et de marchandises et de contribuer ainsi au bon fonctionnement des entreprises. Elle œuvre auprès des collectivités, mais aussi des clubs d'entreprise afin de les accompagner sur les nouveaux enjeux de mobilité, tels que le développement de solutions de mobilité durable pour les actifs et l'amélioration de l'organisation des livraisons.

### **En 2022, la commission a travaillé plus particulièrement sur :**

- le lancement de groupes de travail et d'interventions d'acteurs du territoire, en vue d'un document prospectif « Côte d'Azur 2040 »,
- Les membres des groupes de travail Transport, Urbanisme foncier et Urbanisme commercial ont mené des réflexions approfondies sur certains enjeux, comme la logistique urbaine et dernier kilomètre, l'incidence de la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette) sur le développement économique des territoires, ou encore le traitement de la vacance commerciale,
- une attention particulière au triptyque « lieu de travail – déplacement – logement » dans les Alpes-Maritimes.



## Commission Maritime, Nautique & Portuaire

**Depuis juin 2022, la Commission maritime nautique et portuaire s'appelle désormais Commission maritime** et s'investit dans l'animation et le renforcement du tissu économique maritime azuréen. Elle est composée de membres élus, de membres associés et de chefs d'entreprise représentant l'écosystème maritime du territoire. Elle a pour nouvelle ambition de fédérer les professionnels de la filière et s'est organisée en quatre groupes de travail dont les objectifs sont : concilier le développement des activités et la protection de l'environnement, soutenir l'emploi et la formation, accompagner le développement de solutions logistiques maritimes.

### **En 2022, la commission a mené une réflexion portant notamment sur :**

- la réduction de l'impact environnemental de la filière maritime et nautique azuréenne,
- le développement de solutions logistiques pour mieux coordonner l'intermodalité entre les ports et autres moyens de transport.



# Les coopérations et projets à financements publics au service des entreprises et du territoire

**Détecter et transformer les opportunités de financement. Fers de lance de cette stratégie, les services coopération et ingénierie de projet à financements publics et européens.** Des équipes dédiées au sein de la CCI Nice Côte d'Azur assurent l'interface avec les tiers-financeurs clés : collectivités territoriales, établissements publics, Région, État, Europe et les instances de décisions et réseaux des CCI (CCI France, CCI régionales, réseau européen et méditerranéen). Une veille permanente est assurée sur tous les programmes, locaux, régionaux, nationaux, européens. Leur objectif, mobiliser des financements publics afin d'amplifier la résonance de projets existants, en développer de nouveaux, positionner la CCI Nice Côte d'Azur et l'ancrer fortement dans le paysage institutionnel et économique des Alpes-Maritimes, au profit de ses territoires et de ses entreprises.

**En 2022, les coopérations nouées avec les collectivités territoriales connaissent un essor significatif :** la CCI Nice Côte d'Azur et les EPCI des Alpes-Maritimes mutualisent leurs moyens pour injecter, ensemble, plus de 450 K€ dans le déploiement des politiques publiques au profit des entreprises et territoires, la transition écologique.

**Dans ce domaine, on retiendra particulièrement cette année :**

- Financements publics : 53 projets mis en œuvre, représentant 1M€ de subvention pour l'année 2022 avec 67 collaborateurs œuvrant au déploiement de leurs actions.

61 dossiers montés et déposés en 2022 avec 23 dossiers remontés (dont 15 appels à projets + 8 appels d'offres), pour un montant global de 1.8 M€, permettant de lancer les projets dès 2022 et pour les années suivantes.

- Conventions de coopération avec les EPCI du 06 : cofinancement de 303 k€. 3 conventions cadre (Métropole Nice Côte d'Azur, Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, Communauté Agglomération Cannes Pays de Lérins).

- 4 conventions de coopérations ciblées (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, Département des Alpes-Maritimes, CCI Italiennes, Pôle Emploi)

- Partenariats privés : 28 partenaires privés financiers, plus 3 partenaires énergéticiens, pour un montant global de 250 k€.

## Les conventions publiques

- **Convention cadre avec la Métropole Nice Côte d'Azur** avec des conventions ciblées sur les études économiques, des diagnostics de programmation commerciale sur les communes impactées par les travaux des nouvelles lignes de tramway, le soutien au PLIE porté par la Métropole et ses politiques d'insertion, la gestion des déchets, la stratégie d'économie circulaire qu'elle met en place.,

- **Convention cadre avec la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins,**

- **Convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,**

- **Convention avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis** portant sur la mobilité,

- **Convention avec la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française** pour un appui, notamment dans le cadre du travail conduit avec la Mission Interministérielle de Reconstruction des Vallées,

- **Conventions avec le Conseil Départemental,** dans le domaine de l'intelligence économique, la rénovation énergétique et la promotion de nouveaux modes d'entrepreneuriat comme la franchise,

Ces partenariats sont appelés à se développer et à embrasser une vision globale pour le développement du territoire.

**Des conventions et actions concertées avec les chambres de commerce et d'industrie de la Région transfrontalière,** Riviere di Liguria et Coni, notamment pour le dépôt de projets européens transfrontaliers.

## Les projets à financements publics et européens

**La CCI Nice Côte d'Azur dispose d'une solide expérience de plus de quinze ans dans l'ingénierie et le pilotage de projets à financements publics et européens.** Au total, ce sont plus d'une centaine de projets que la CCI a mené à bien. Parmi les projets cofinancés, voici quelques exemples.

### Ecodéfis

**La CCI Nice Côte d'Azur est le chef de file d'un partenariat inter-CCI en faveur de la transition écologique des commerces,** avec pour objectif de réduire leurs impacts environnementaux, atout concurrentiel de nature à accroître la visibilité des commerçants engagés dans la démarche. Ecodéfis valorise leurs actions en matière d'environnement et de RSE. Conduit localement avec des collectivités qui s'engagent, il permet de redynamiser un centre-ville, une commune, un bassin de vie.

### MONA

**A l'horizon 2030, le Campus Sud des Métiers de la CCI Nice Côte d'Azur a pour ambition d'être reconnu comme un campus d'excellence,** grâce à son offre de mobilité internationale. MONA vise à mettre en place l'organisation de mobilités longues à grande échelle au sein du Campus, de passer en phase industrialisation pour atteindre plus de 50 mobilités par an à horizon trois ans. Déjà acteur de la mobilité courte dans le cadre du projet MOVIL'APP financé par ERASMUS+, le CSM mise sur la Mobilité longue internationale pour favoriser l'insertion de ses diplômés sur le marché de l'emploi et répondre aux besoins des entreprises.

### Mon Projet d'Entreprise

**Mon projet d'entreprise est un dispositif régional d'accompagnement à la création, transmission-reprise, développement et rebond d'entreprise.** Ce programme - financé par la Région Sud - répond à un triple objectif : créer, consolider et maintenir l'activité



et l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, via le pilotage de la CCI Nice Côte d'Azur, a été retenu depuis 2019 sur les lots « construire son projet de reprise » et « transmettre son entreprise ».

### Tourisme : projet Alpimed-Patrim

**Tiers financeur : Europe - FEDER INTERREG ALCOTRA IVC. Le projet vise à faire émerger la destination touristique franco-italienne des Alpes de la Méditerranée.** Ceci en s'appuyant sur l'itinérance pour développer un tourisme durable et de qualité. Objectif : proposer aux visiteurs une offre à la hauteur des patrimoines naturels, culturels et paysagers de la destination, faire connaître la destination au niveau européen, favoriser le développement de nouvelles formes de tourisme durable qui profitent à l'économie locale, encourager la montée en gamme de l'offre touristique et culturelle, accompagner et former les opérateurs touristiques du territoire.

### Formation : projet Pays Capables

**Tiers financeur : Europe - FEDER INTERREG ALCOTRA IVC. Le programme entend accroître les échanges en matière de formation professionnelle, d'entrepreneuriat et de mobilité des acteurs entre la France et l'Italie.** Il vise à recenser l'offre de formation et développer les formations transfrontalières clés pour nos territoires, en répondant aux attentes des entreprises et des futurs entrepreneurs.

### Technologies de l'Information

### et de la Communication :

### Projet STEp-in-up

**Tiers financeur : Europe - FEDER INTERREG MARITTIMO. Le projet STEp-in-up – Services Transfrontaliers pour l'Innovation et les startups** vise à renforcer le tissu entrepreneurial transfrontalier dans les filières de l'économie bleue et de l'économie verte en soutenant le développement des nouvelles entreprises innovantes et la croissance des startups. L'objectif est d'accompagner de jeunes entreprises (moins de trois ans) de ces filières stratégiques dans le développement de leur activité. Au total, 22 entreprises vont bénéficier d'un programme d'accompagnement en trois étapes :

- Un diagnostic 360 pour identifier les points forts et les axes d'améliorations,
- Des formations collectives sur des thèmes identifiés lors du diagnostic,
- 1 voucher pour mettre en œuvre le plan d'actions.

### Emploi Corsica

**La CCI de Corse a identifié le modèle de la plateforme e-DRH développée par la CCI Nice Côte d'Azur** comme une bonne pratique sur laquelle elle juge pertinent de capitaliser dans le cadre du projet franco-italien M.A.R.E. dont elle est partenaire et qui a pour objectif de favoriser l'emploi sur le territoire transfrontalier.

# Des partenariats privés au service du développement économique

**Pour renforcer son action au service de l'intérêt général et de l'économie locale, la CCI Nice Côte d'Azur s'associe à des structures privées.** Elle noue des relations privilégiées avec des entreprises azuréennes de toutes tailles, mais également avec des grands groupes nationaux et internationaux présents sur le territoire azuréen. Cette relation de coconstruction permet aux entreprises partenaires de s'impliquer et contribuer au développement du territoire et de son tissu économique. Les partenaires privés apportent ainsi des moyens financiers et humains pour aider à la réalisation de certaines actions.

Dans le cadre de sa démarche partenariale, la CCI Nice Côte d'Azur soutient et œuvre également à l'animation des clubs et associations professionnels du territoire : ANDRH Côte d'Azur, Ligue contre le Cancer, Riviera Business Club, Afterwork RH, Skall Club, FCE (Femmes Chefs d'Entreprises)...

Parmi les projets menés en 2022 et financés via ces partenariats :

- OSE l'entrepreneuriat au féminin - AXA et la Banque Populaire Méditerranée
- Atelier de sensibilisation au RGPD - The Neoshields
- Le Club Énergie Côte d'Azur - Caisse d'Épargne Côte d'Azur et EDF

## Les partenaires privés financiers de la CCI Nice Côte d'Azur





# 1.

# L'appui aux entreprises

Apporter des services  
aux entreprises pour  
renforcer leur résilience  
et leur développement



## SoluCClo à la manœuvre pour aider la relance des TPE et PME azuréennes

**Développé par la CCI Nice Côte d'Azur dans les Alpes-Maritimes**, ce programme national est pris en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) ou les fonds d'assurance formation. Il fournit aux dirigeants de TPE et PME des clés pour assurer la relance de leurs activités. Les participants choisissent, en fonction de leur problématique, de réinterroger un ou deux leviers parmi les sept que propose le programme. Ces sept leviers n'ont pas été définis par hasard. Ils s'inscrivent dans une logique de performance globale. Interdépendants, ils présentent néanmoins

un ordre progressif. La clarification et l'amélioration des deux premiers, à savoir le positionnement de l'offre et la gestion de la trésorerie étant nécessaire pour assurer l'efficacité des cinq autres.

En 2022, les derniers accompagnements de ce parcours de relance ont été réalisés au cours du premier semestre. Depuis, la marque SoluCClo a évolué et désigne désormais l'ensemble de l'offre de services aux entreprises portée par les CCI en France.

## Un fonds de 4 millions d'euros pour aider l'économie des vallées sinistrées par la tempête Alex

En février, grâce au don de la Région Sud, les équipes Commerce de la CCI Nice Côte d'Azur ont distribué 17 000 masques FFP2 aux entreprises et commerces des vallées sinistrées par la tempête Alex (Tinée, Roya et Vésubie), en lien avec les collectivités, associations de commerçants et club d'entreprises.

Et en avril, c'est un fonds de 4 millions d'euros, abondé par l'État, la Région Sud, le Département des Alpes-Maritimes, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, qui a été mis en œuvre. Ce dispositif dont la gestion a été confiée à la CCI Nice Côte d'Azur, la CMAR et la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes est dédié



à l'accompagnement de tous les acteurs économiques (entreprises, artisans, professions libérales, indépendants ainsi que les agriculteurs). Objectif : aider les entreprises à reconstituer leur outil de travail (matériel et mobilier, stocks, machines-outils, véhicules et engins de travaux, terrains, bâtiments et entrepôts détruits).

## Etudes : zoom sur le spatial et les sciences du vivant

**Sirius, l'observatoire économique de la CCI Nice Côte d'Azur a publié en février deux études importantes.** La première porte sur l'industrie spatiale locale, sa chaîne d'approvisionnement, ainsi que les services qui soutiennent directement son activité dans les Alpes-Maritimes. La seconde est consacrée à la filière Sciences du vivant, suivie annuellement depuis plus de vingt ans par la CCI Nice Côte d'Azur. L'étude dresse un panorama avec les principaux indicateurs économiques (suivi des établissements, volume d'activité et emplois générés), et permet d'évaluer les tendances d'évolution au regard du contexte économique. En quelques chiffres, la filière représente 432 établissements, 2,6 milliards € de chiffres d'affaires et 9 900 emplois salariés estimés avec un effectif moyen de 23 salariés par établissement.

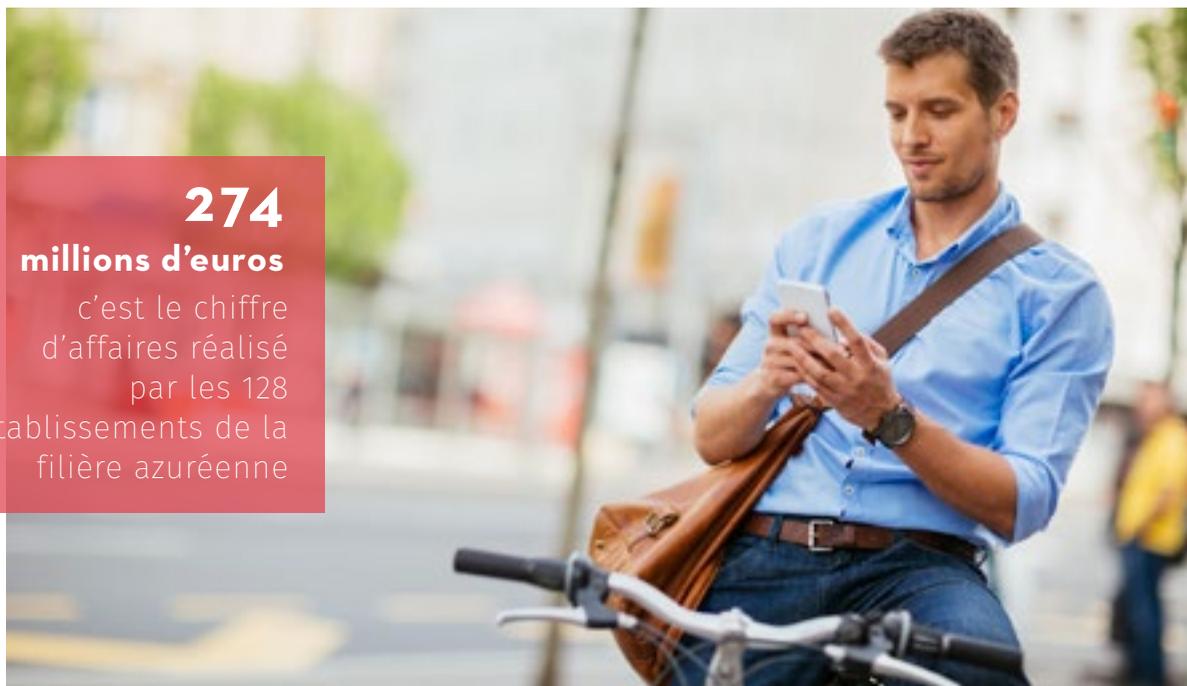
# 2,6 milliards de chiffre d'affaires

pour la filière Sciences du vivant



**274**  
**millions d'euros**

c'est le chiffre  
d'affaires réalisé  
par les 128  
établissements de la  
filière azurienne



## La filière Mobilités à la loupe

**Sirius, l'observatoire économique de la CCI Nice Côte d'Azur, a dévoilé les chiffres clés de la filière et une vision globale de l'écosystème et des tendances actuelles.** Notamment à travers les mobilités émergentes, les solutions digitales engagées dans l'offre globale de mobilité urbaine, les entreprises à haut potentiel et innovantes dans le domaine ou encore les perspectives de la filière... Dans les Alpes-Maritimes la filière des nouvelles

mobilités représente 274 M€ de chiffre d'affaires. Elle regroupe 128 établissements et 1 374 emplois salariés estimés avec quatre vecteurs dominants: mobilités émergentes, vecteurs énergétiques, solutions IT, incitations et solidarités. Les nouvelles mobilités concernent des activités relatives au déplacement d'utilisateurs dans une forme innovante, associant des problématiques environnementales et/ou d'aide et d'inclusion des personnes.

## eDRH Formation : la market place regroupe désormais 95 organismes de formation, offrant 5700 formations

**Mis en œuvre par la CCI,** le volet formation de la plateforme présente l'ensemble des formations courtes des organismes des Alpes-Maritimes (y compris celles proposées par la CCI). La recherche est ciblée par le choix de quatorze thèmes de formation, types d'organismes, modalités en présentiel ou distanciel, prix... Le plus? eDRH a généralisé le principe de mutualisation des coûts permettant à une entreprise d'ouvrir une formation à des participants externes et d'optimiser ainsi la participation en réduisant le coût final. Dans sa globalité, la plateforme eDRH - service CCI

développé en partenariat avec Amadeus, Harmonie Mutuelle et DPMS répond à un enjeu majeur des entreprises : attirer, recruter, former et fidéliser les talents sur notre territoire. Réfléchi autour du concept de « mise en adéquation » et de « mise en relation », elle permet d'apporter une réponse correspondant aux besoins de l'entreprise en termes de recrutement ou de formation et d'assurer la mise en relation au moment opportun, s'inspirant du modèle dit de « Market place/Place de marché ».

## Le tour de France BFM Business fait étape à la CCI



**Le 31 mars**, c'est en partenariat avec la CCI Nice Côte d'Azur - qui accueillait l'événement dans ses locaux - que la chaîne de télévision BFM Business organisait une nouvelle étape de son tour de France. Au programme de cet événement média, le décryptage des grands enjeux économiques locaux et la rencontre avec des chefs d'entreprises azuréens de tous secteurs. Plus une délocalisation

de l'antenne de BFM Business à Nice, avec des émissions phares tournées et diffusées en direct, de 6h à 22h. Suivie d'un cocktail, une matinée proposait par ailleurs trois tables rondes avec de grands témoins de l'économie locale pour faire le point sur des thématiques stratégiques pour le développement de notre territoire. Un vrai succès : une nouvelle étape est organisée en juillet 2023.

## Accompagner les entreprises fragilisées par la crise

**Pour aider les entreprises de moins de 20 salariés de tous secteurs d'activité à détecter et anticiper les difficultés et les orienter vers les dispositifs adaptés**, la CCI Nice Côte d'Azur a déployé son plan d'actions sur l'accompagnement des entreprises en sortie de crise. Dans ce cadre, un webinar a été proposé en mars en partenariat avec la Banque de France, détaillant avec des experts les outils mis en place par l'Etat et l'accompagnement de la CCI Nice Côte d'Azur, les solutions de restructuration du Prêt Garanti par l'Etat (PGE) ainsi que le rôle de la médiation du crédit, mais aussi les procédures préventives.



# 950

## rendez-vous face à face

plus de 60 donneurs d'ordre  
et 180 offreurs de solutions  
en 2022



## La Place Business : une grande convention d'affaires multisectorielle

**Après six conventions d'affaires sectorielles générant 850 rendez-vous d'affaires en 2021**, le service de mise en relation business de la CCI Nice Côte d'Azur a proposé aux entreprises du territoire un rendez-vous inédit le 12 mai. Basée sur le même principe que les précédentes éditions, cette convention a permis aux entreprises du territoire d'accélérer leur prospection commerciale grâce à des rendez-vous d'affaires individuels préprogrammés entre elles et avec des grands donneurs d'ordre publics et privés Parmi ces derniers : la SEMEC, Vinci Facilites, OetKer Collection, GSF, Robertet, Mane, la Ville de Saint-Laurent-du-Var, l'aéroport Nice Côte d'Azur, la Métropole et la

CCI elle-même. Face au succès de cette première édition, le rendez-vous a été renouvelé en décembre 2022 et mai 2023.

Par ailleurs, une convention d'affaire dédiée au tourisme a également été organisée en 2022, avec parmi les donneurs d'ordre, Virbac, ARM, Bouygues Construction, SNCF, ID Travel Pro, Bechtle Comsoft France, ExpertFrance.

En 2022, La Place Business a regroupé 1010 adhérents dont 200 Premium, organisé 550 pitches entreprises et 1750 rendez-vous d'affaires, avec 19 événements Business en 2022 (conventions d'affaires, ateliers et rencontres Premium).

## Club Énergie Côte d'Azur : rassembler les forces



**Engagée dans cette voie depuis une dizaine d'années à travers sa filière énergie et le Club Smart Grids**, la CCI a constaté que les axes stratégiques qu'elle s'était assignés devaient évoluer pour répondre à la réalité du marché local. En 2020 le Club Smart Grids Côte d'Azur et les groupements Efficacité Énergétique et Énergies Renouvelables ont été fusionnés en une seule

entité : le Club Énergie Côte d'Azur. Son enjeu : englober toutes les activités liées à l'énergie, avec pour objectif d'accélérer la transition énergétique du territoire.

Le 16 mai, le club a donc rassemblé ses forces lors de sa soirée annuelle, pour fixer la stratégie, mais aussi favoriser un échange de bonnes pratiques.

## Silver économie : le plein d'innovations

**Le 28 juin s'est déroulée la 3<sup>e</sup> Rencontre de la Silver Économie** organisée par la CCI, la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et la région Sud. Cette journée était programmée dans le cadre des deux projets européens Interreg Alcotra: Prosol Senior et Clip E-Santé. Différentes conférences, démos et rencontres ont permis d'aborder la perte d'autonomie, le maintien à domicile ou le parcours de soins. Des focus ont également mis en lumière les services et les nouvelles technologies les plus innovantes permettant aux aînés de rester indépendants et de bien vivre leur âge. Avec cet événement, la Région Sud - et particulièrement la Côte d'Azur - s'affirme davantage comme la première Région d'Europe en matière de silver économie.



## Guerre en Ukraine : la cellule d'information et d'orientation réactivée

**26 000**  
**entreprises**

azuréennes ont été interrogées par la CCI pour identifier leurs difficultés

**Suite au déclenchement du conflit le 22 février 2022**, la CCI Nice Côte d'Azur a remis en service dès le 7 mars sa cellule d'information et d'orientation - déjà engagée lors de la crise sanitaire, des gilets jaunes et des intempéries - afin d'accompagner les entreprises azuréennes subissant les conséquences du conflit en Ukraine, notamment

du fait de l'application des sanctions décidées contre la Russie. La CCI, via ce dispositif, a également recensé les difficultés à l'échelle départementale avec une enquête auprès de 26 000 entreprises azuréennes, afin d'évaluer de manière précise l'impact et les conséquences du conflit.

## Coach commerce, un programme plébiscité par les commerçants



**L'objectif régional était de 200 commerçants, et pour les Alpes-Maritimes, la CCI Nice Côte d'Azur ambitionnait 48 commerçants à accompagner. Ce dernier chiffre a été dépassé, pour atteindre 58 professionnels accompagnés.** Destiné aux commerçants, Coach Commerce est un programme financé par la Région Sud, visant à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente et permettant de booster le chiffre d'affaires: agencement de la boutique, réalisation des vitrines, animation, attractivité, services, éco-responsabilité. Piloté depuis 2020 par la CCI Nice Côte d'Azur à l'échelle régionale pour le réseau CCI PACA, ce programme efficace a désormais été intégré dans le nouveau parcours régional d'accompagnement global des entreprises : Mon Projet d'Entreprise (MPE) et prend le nom de MPE Développement.

## Former les commerçants de Grasse, Vallauris et Golfe Juan à être ambassadeurs de leur ville

**Apporter une solution de formation pragmatique aux commerces et artisans des cœurs de ville** et leur permettre de participer au développement touristique de leur territoire et à son dynamisme en professionnalisant l'accueil des touristes français et étrangers, tels sont les objectifs du

projet Ambassadeur de ma ville lancé à Grasse, puis décliné avec succès à Vallauris et Golfe Juan. À la suite d'un appel à projet de l'OPCO Entreprises de proximité, la CCI Nice Côte d'Azur a été retenue pour animer cette formation qui s'est déroulée durant le premier trimestre 2022.



## Déploiement de Parcours Sud Industrie : l'industrie du futur, c'est maintenant !

**L'industrie est un secteur de poids dans l'économie azurienne.** Elle représente plus de 4 000 établissements pour quelque 98 000 emplois et 25 % du PIB soit 8 milliards d'euros (chiffres 2019). Or, dans le 06 comme à l'échelle nationale, plusieurs indicateurs témoignent du retard des industries face aux grands enjeux aussi bien numériques, technologiques, énergétiques qu'écologiques.

Pour permettre à tous les acteurs de la filière et notamment aux TPI et PMI de combler leur retard et de faire face aux nouveaux défis qui se posent à eux, l'État et la Région Sud financent un programme entièrement gratuit pour les entreprises: le Parcours Sud Industrie 4.0 (PSI).

Élaboré en droite ligne des dispositifs engagés par l'État depuis 2017 pour accompagner TPI et PMI dans leur transition numérique et écologique, Parcours Sud Industrie (PSI) s'appuie en outre sur le plan de relance initié après la crise sanitaire pour les aider à aller encore plus loin et plus vite. Dans le 06, la CCI est le guichet d'entrée et l'interlocuteur privilégié des entreprises candidates. Elle les accompagne dans l'appréhension de leur projet, assure la coordination opérationnelle et le suivi individuel tout au long du parcours.

Depuis 2019, près de 300 entreprises ont déjà intégré le PSI au niveau régional, dont 65 entreprises du 06. À l'issue de cet accompagnement 64 subventions ont été octroyées pour un cumul d'environ 7 millions d'euros. 12 entreprises azuréliennes en ont bénéficié pour un total de 1,5 million d'euros. En 2022, le PSI est monté en puissance avec un objectif d'accompagnement de 170 entreprises industrielles au niveau régional, dont une quarantaine dans les Alpes-Maritimes.

Le Parcours Sud Industrie 4.0

**7 millions €**  
de subventions octroyés

**à 300**  
entreprises de la région  
Sud, dont 12 azuréliennes

## REVE : une aide pour relancer l'activité de l'événementiel azuréen



**Durement impacté par le contexte sanitaire et la situation géopolitique**, le secteur peinait à reprendre son souffle. Dans le cadre de leurs missions d'aide aux entreprises, l'État a confié au réseau des CCI le déploiement du dispositif REVE, qui vise à renforcer l'attractivité des principaux salons et foires français, en aidant financièrement les PME souhaitant y exposer sur 2022 et 2023. Un programme déployé dans les Alpes-Maritimes par la filière Tourisme de la CCI Nice Côte d'Azur.

Le programme se clôture mi-2023 et à ce jour, plus d'une soixantaine de dossiers d'entreprises azuréennes de l'événementiel ont été instruits favorablement.

## 23 start-up azuréennes sur le stand Côte d'Azur France au World Artificial Intelligence Cannes



En avril, la CCI était co-organisatrice avec le Département et la Maison de l'Intelligence Artificielle du stand « Côte d'Azur France, Terre d'IA » : d'une surface de 100 m2, il a hébergé du 14 au 16 avril 23 start-up azuréennes, issues

des territoires des quatre associations de la French Tech : Cannes, Grasse, Sophia Antipolis et Nice. Objectif : sensibiliser les entreprises à l'impact de l'IA et montrer comment elle peut améliorer leur business.



## Industrie : une feuille de route pour la filière azurienne

**Avec ses partenaires, la CCI se mobilise plus que jamais, pour construire avec tous les acteurs de la filière une industrie azurienne forte.**

Face aux enjeux structurels et conjoncturels, les industriels doivent donc être accompagnés pour répondre efficacement. Présentée en avril par Jean-Pierre Savarino, président de la CCI Nice Côte d'Azur avec Fabienne Gastaud, vice-présidente de la CCI en charge de l'industrie, entourés de Marcel Ragni (président de l'UIMM06), Philippe Massé (président de Prodarom) et Patrick Moulard

(président de la FBTP06), la feuille de route déployée transversalement par ces partenaires vise à apporter des solutions articulées autour de cinq thématiques : la hausse du prix de l'énergie, la pénurie des matières premières, les difficultés de recrutement, la réindustrialisation et la transition. Les entreprises azuréennes du secteur disposent désormais d'une vision globale sur les actions futures destinées à les aider à faire le bon choix pour leurs activités.

## Étape à Nice pour la tournée de la Grande Relance



### **Le 3 mai la CCI a accueilli l'étape azurienne de la tournée de la Grande Relance :**

une belle soirée dédiée à l'économie et l'entrepreneuriat made in Côte d'Azur, organisée en collaboration avec BpiFrance LeLab, la Fondation d'Entreprise MMA des Entrepreneurs du futur et le soutien des réseaux des entreprises du territoire.

## Partenariat renouvelé pour l'Observatoire de l'Immobilier d'Habitat



**Toujours en mai, la CCI organisait la conférence de presse de l'Observatoire Immobilier d'habitat**, faisant le point sur le marché immobilier d'habitat au premier trimestre 2022 et fixant les perspectives à fin 2022. L'occasion de renouveler le partenariat liant l'OIH et la CCI pour développer la filière immobilier azurienne avec la CAF, représentée par Frédéric Ollivier, la fédération du BTP 06, représentée par Patrick Moulard et la fédération des promoteurs immobiliers, représentée par Marc Raspor. L'OIH était représenté par son nouveau président, Cyril Messika.

## Vernissage de l'exposition « nos vallées ont du talent » et remise de labels qualité tourisme

**En juin, notre CCI a présenté son exposition « Nos vallées ont du talent »**, montée dans le cadre des projets européens ALPIMED PATRIM et BIODIVALP PROBIODIV, en coopération active avec les partenaires européens, la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Région PACA. Objectif de cette exposition photo et vidéo qui sera itinérante dans les communes des vallées : valoriser les territoires de la

Roya, de la Vésubie et de la Tinée en mettant à l'honneur l'identité, le savoir-faire et des concepts novateurs des professionnels, ainsi que la résilience des vallées.

À cette occasion, 6 labels qualité Tourisme ont également été décernés à des professionnels azuréens engagés dans cette démarche, portée par notre CCI dans le 06.



## Signature du Small Business Act 06

**En lançant un Small Business Act 06, notre CCI entend encourager l'adhésion des collectivités locales et acteurs de proximité dans la relance économique.** Cet engagement se traduit, dans le cadre de leurs projets d'achats, par une simplification d'accès à la commande publique pour les TPE et PME. C'est pourquoi Jean-Pierre Savarino a signé pour la CCI la Charte d'Engagement Small Business Act 06 avec Anthony Borré, Président de Côte d'Azur Habitat, et Jérôme Taconnet, Directeur Général de Côte d'Azur Habitat, en présence de Pierre Ippolito, Président de l'Union pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes. La charte regroupe 22 propositions destinées à soutenir

l'économie et l'emploi des Alpes-Maritimes. Parmi ces propositions : le sourçage de solutions et de fournisseurs, le recours à la négociation dans les procédures adaptées, le respect des délais de paiement, les clauses de révision de prix, les politiques d'insertion sociales...

Parmi les signataires du Small Business Act : la Métropole Nice Côte d'Azur, Aéroports de la Côte d'Azur, Erilia, Unicil, ADM06 et les villes d'Antibes-Juan-les-Pins, Guillaumes, Biot, Bouyon, Mandelieu La Napoule, Menton, Nice, Vence. Les premières signatures ont été faites en 2021 avec la Communauté d'Agglomération Pays de Grasse.

## Journée de la construction à l'Allianz Riviera

**Le 29 septembre s'est tenue la 5e édition de la journée de la construction, organisée par la FBTP06, en partenariat avec la CCI.** Lors de ce salon professionnel important, plusieurs conférences, dont une a été animée par la CCI sur la *Lean Construction*, des ateliers, des visites d'écoles...



## International : deux forums organisés à la CCI

**Pour permettre aux entreprises azuréennes de découvrir les opportunités d'investir, d'exporter ou de créer des partenariats** avec des entreprises locales, la CCI Nice Côte d'Azur a proposé avec

ses partenaires un rendez-vous d'information « facilitez-vous l'export » le 13 octobre, suivi de deux forums les 17 et 20 octobre, consacrés aux marchés de la Moldavie et de l'Estonie.

## Lancement de Passeport Transition O6

**Le 9 novembre a été lancée l'association Passeport Transition O6, créée en partenariat avec l'UPEO6 et notre CCI ainsi que plusieurs partenaires,** pour proposer aux entreprises azuréennes de miser sur la transition écologique, via 6 visas concrets. Objectif : former les chefs d'entreprise à mieux comprendre les enjeux et leur faciliter l'accès aux

dispositifs d'accompagnement existants. En effet, la quasi-totalité des dirigeants (plus de 90%) est aujourd'hui sensibilisée, à des degrés divers, sur le changement climatique, et plus globalement aux enjeux écologiques et sociaux. Pourtant, seuls 15% des dirigeants agissent pour réduire leur empreinte écologique et limiter leurs émissions carbone...



## Le Président de CCI France à Nice



**«Faire de la France un pays d'entrepreneurs forts et engagés » : Alain Di Crescenzo, le président de CCI France, (ci-dessus en photo avec le président de CCI PACA, Philippe Renaudi) a présenté son plan stratégique du réseau des chambres consulaires à l'occasion de l'assemblée générale de la CCI de**

région Paca délocalisée à Nice le 27 octobre, au sein de notre Campus Sud des Métiers. Pour le président de CCI France, l'objectif est clair : «Il faut que les entreprises aient le réflexe d'aller voir le tiers de confiance que sont les chambres de commerce et d'industrie».

## Coopération transfrontalière : une stratégie commune signée à Nice

**Le 15 novembre a été signé à la CCI Nice Côte d'Azur** par la Chambre de Commerce Riviera di Liguria-Imperia, La Spezia Savona, la Chambre de Commerce de Cuneo, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre d'Agriculture des Alpes- Maritimes et notre CCI le premier accord de coopération en faveur du développement économique de leur territoire respectif et de leurs entreprises. Cet accord, d'une durée de 2 ans, est basé sur le constat que la



France et l'Italie ont des enjeux économiques et des intérêts communs. L'accord prévoit notamment des actions pour renforcer la compétitivité et contribuer à la modernisation du tissu économique local, mais aussi de porter ensemble des projets cofinancés par les programmes européens afin d'encourager le développement économique, ou encore d'initier la mise en réseau d'acteurs publics français et italiens dans le cadre des traités internationaux.



## Pensez Franchise

**Le 29 novembre s'est déroulé la journée « Pensez franchise », organisée par la CCI :** elle a réuni 74 participants, en présence notamment de Jacques Kotler, Vice-Président Délégué en charge du Commerce. Objectif : faire découvrir les étapes

clés pour faire les bons choix et réussir son développement d'activité au sein d'une enseigne. Une journée menée avec l'appui des partenaires Banque Populaire Méditerranée et Axa.



## Observatoire Immobilier d'Habitat : imaginer les bâtiments de demain

**Si l'avenir ne se prédit pas il peut se préparer : c'était le thème de la table ronde organisée le 8 décembre dernier.** Pour la première fois au Campus Sud des Métiers, l'observatoire créé par la CCI et les professionnels du secteur a présenté lors de

son événement annuel 4 scénarii pour la filière immobilier azurienne, à l'horizon 2050. Avec 120 participants, l'événement s'est déroulé en présence de Loïc Cantin, Président national FNAIM et de Cyril Messika, Président de l'OIH.

## Missions France Relance confiées par l'Etat aux CCI : atteinte de 100% des objectifs dans le 06

**Suite à la pandémie et son impact économique**, le Gouvernement a lancé un plan de relance historique de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois. Autour de 3 priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Le réseau national des CCI a été mobilisé pour déployer efficacement

le plan. Dans les Alpes-Maritimes, 100% des objectifs fixés ont été atteints par la CCI Nice Côte d'Azur et ses équipes, démontrant une fois de plus l'efficacité de sa relation de proximité avec les entreprises, en particulier les commerces, les TPE et PME.

## Une table ronde pour anticiper et préparer sa transmission familiale

**Le 1er décembre, la soirée « Transmission familiale » proposée par la CCI** a rassemblé plus de 70 participants, avec le soutien des partenaires Axa et BPMed. Les intervenants et experts de l'entreprise ont pu répondre aux questions essentielles que se posent les dirigeants comme : Pourquoi et comment anticiper ma transmission familiale ? quels sont les enjeux stratégiques, juridiques et fiscaux pour m'y préparer et éviter de la subir ? Quelles solutions mettre en œuvre pour garantir la pérennité de mon entreprise et mon équilibre familial à long terme.



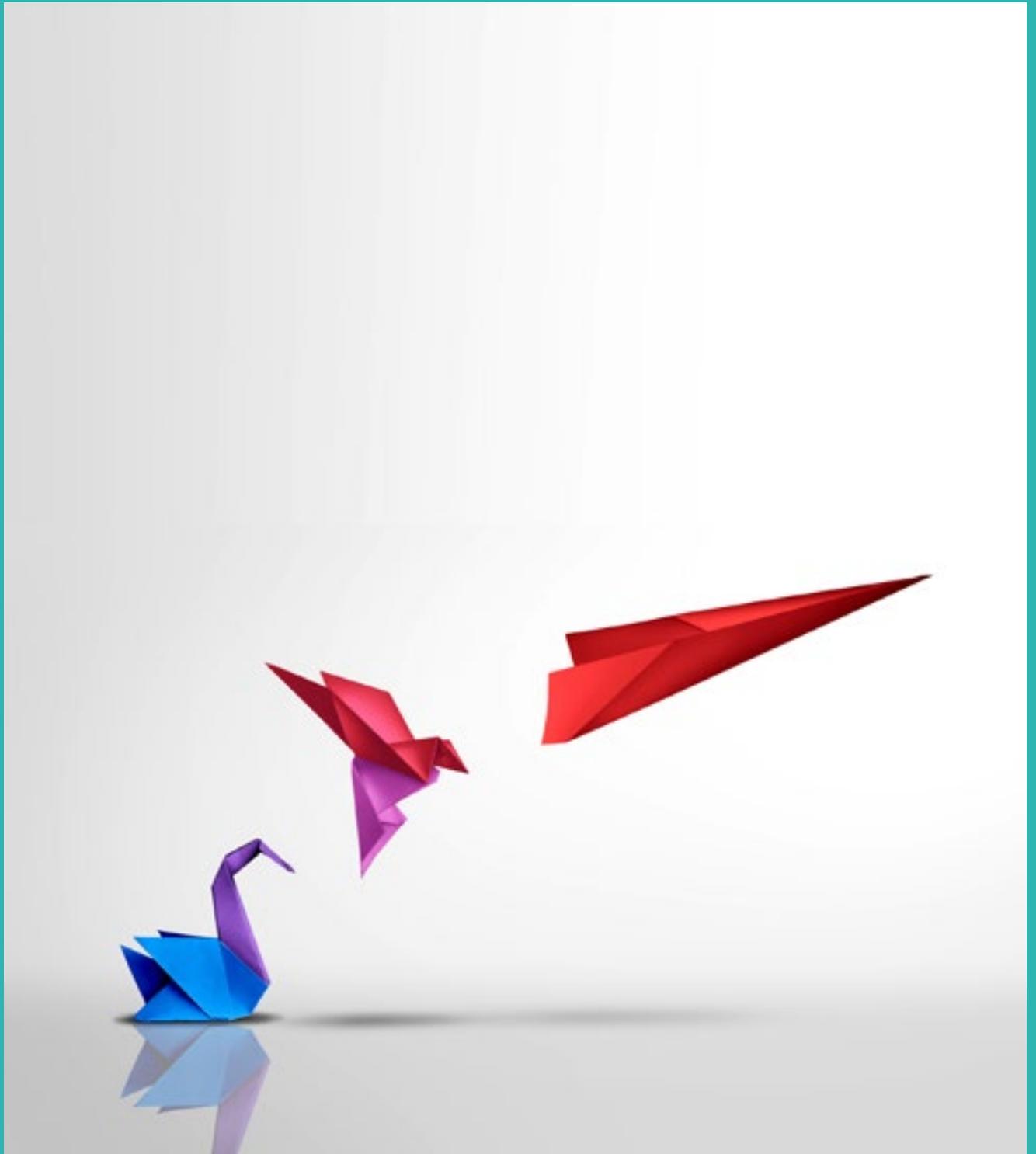
## Lancement de Mon Projet d'Entreprise 2022-2024

**Parcours d'accompagnement à toutes les étapes du cycle de vie de l'entreprise** - création, reprise, développement (modernisation du point de vente), rebond face aux difficultés et transmission d'entreprise - ce grand projet régional mené sur trois ans est piloté par la CCI Nice Côte d'Azur. Avec un objectif ambitieux : 550 entreprises accompagnées en PACA, avec un parcours intégrant les enjeux des transitions écologique et numérique. Il est financé par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le réseau des CCI Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Mon Projet d'Entreprise

**550.000 €**  
de subventions de la Région Sud

**550 entreprises**  
accompagnées en PACA sur 2022



# 2.

## Accélérer les transitions

Accélérer  
les transitions  
écologique  
et numérique  
des entreprises  
azuréennes



## En avant le numérique !

**La digitalisation de la société a profondément modifié les parcours clients.** Ce ne sont plus les marques qui imposent les canaux de communication, mais bien les consommateurs qui choisissent leurs modes d'interaction avec elles. Pour accompagner les commerçants dans leur transformation digitale, la CCI Nice Côte d'Azur propose des ateliers pratiques. Au programme,

Cas concrets et échanges de bonnes pratiques. L'opération, qui avait remporté un franc succès en 2021, a été reconduite en 2022. Et pour aller plus loin, la CCI propose également aux commerçants un diagnostic approfondi de leur maturité numérique, un plan d'action, des axes de recommandation, et des conseils individualisés

## Cybersécurité : des formations pour aider les entreprises à prévenir les dangers du numérique

**Si le digital est un atout incontestable pour la vie et le développement des entreprises, son utilisation malveillante peut leur être fatale.**

Devant l'ampleur et la sophistication des cyberattaques, la CCI Nice Côte d'Azur propose une formation certifiante : Référent Cybersécurité. Labellisée ANSSI (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information), cette formation aborde l'ensemble des problématiques liées à la sécurité numérique d'une entreprise.



## Eco-Défis : les bons gestes

**Ce label créé par les CCI et les Chambres des Métiers, soutenues par l'ADEME et la Région Sud, est destiné**

**à mettre en valeur les commerçants et les artisans engagés dans des actions de développement durable.** Comme ce label ne dure que deux ans et qu'une cinquantaine maximum de commerçants peuvent participer à chaque session, plusieurs communes n'hésitent pas à renouveler l'opération plusieurs fois. Pays de Grasse en est à sa quatrième édition, Saint-Laurent à sa troisième. Une démarche qui a fleuri dans tout le département. Car les commerçants de Cagnes-sur-Mer aussi en ont bénéficié. Ainsi que ceux de la Colle-sur-Loup qui, dans le cadre de son projet tourisme durable - et suite à l'obtention de sa reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » - a souhaité la déployer sur la commune. Le lancement a été annoncé le 11 mai 2022 et le 17 novembre, au cours d'une cérémonie trente-sept commerçants ont été récompensés pour leur implication dont onze en catégorie or.

## Economie circulaire : une opportunité à saisir pour les entreprises azuréennes

**Les ateliers de synergies interentreprises organisés par la CCI Nice Côte d'Azur,** avec le soutien de la Région Sud et de l'Ademe, en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, les clubs d'entreprises de Saint-Laurent-du Var et de Carros ont fait carton plein. Et justement, c'est notamment pour parler de carton que les entreprises avaient été conviées... Celui dont elles n'ont plus l'usage et, inversement, celui qui manque à d'autres dans le cadre de leurs activités afin de nouer des collaborations vertueuses et fructueuses. Mais pas seulement. L'idée étant de développer les échanges de ressources entre entreprises, les déchets des uns pouvant venir la matière première des autres. Et plus généralement encore de certains coûts qu'une utilisation commune

pourrait faire baisser: le transport, l'énergie, es services, la formation mutualisée, etc. Bref, de trouver des pistes en local, bonnes pour la planète et pour la compétitivité. dans le cadre du projet BTP Économie Circulaire en 2022, la CCI a également développé une nouvelle filière de valorisation des glassines. Ce support d'étiquettes autocollantes n'est désormais plus un déchet, il est récupéré par une entreprise industrielle spécialisée dans l'isolation et l'étanchéité, qui le transforme en isolant. La CCI a aussi poursuivi le déploiement de sa bourse aux ressources 06, une plateforme en ligne pour faciliter le réemploi, la réutilisation et l'échange de ressources inter-entreprises.

# Start : évaluer le niveau de son entreprise en RSE et transition écologique

**Cet autodiagnostic est proposé aux entreprises par le réseau des CCI de Provence Alpes Côte d'Azur.**

Il est accessible gratuitement à toute entreprise du territoire, quelle que soit sa taille, son activité ou encore son ancienneté. En 15 minutes, via une série de questions réparties en 5 thématiques qui couvrent les champs de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et de la transition écologique, il permet aux entreprises de savoir où elles en sont dans leur transition.

Un dispositif qui a rencontré beaucoup de succès en 2022 dans les Alpes-Maritimes, où il a été déployé par la CCI Nice Côte d'Azur. Outre

81 autodiagnostic réalisés dans l'année, 22 entreprises ont été accompagnées dans leurs premiers pas en RSE et transition écologique avec un plan d'action prioritaire ou formées à la communication responsable. 112 porteurs de projets ont également été sensibilisés à la transition écologique et la RSE dans le cadre de la formation «5 jours pour entreprendre» proposée par la CCI aux créateurs d'entreprise.

81

autodiagnostic

réalisés en 2022 pour évaluer la maturité RSE et la transition écologique des entreprises



## Un fonds pour aider les buralistes azuréens à se transformer

**Malmenée, la profession bénéficie avec ce dispositif d'une bouée pour se repenser.**

Nécessaire quand on sait que 8000 débiteurs de tabac, victimes collatérales de la politique de santé publique, ont tiré le rideau en 15 ans. Le fonds a été conçu pour que le réseau s'adapte à cette nouvelle situation et réponde aux nouveaux usages des consommateurs. Un dispositif très intéressant pour les gérants puisque le fonds prend en charge 30 % du montant des travaux réalisés, avec un plafond maximum de 33000 €. Les prises en charge concernent les rénovations intérieures (mobilier, éclairage, etc.) et extérieures (vitrine). La CCI intervient dans la première phase du dispositif qui en compte sept. Préalable nécessaire avant d'engager des travaux, elle réalise un audit complet pour analyser les points forts et les points faibles



des établissements pour réfléchir à un nouveau parcours client et de nouveaux services, tout en prenant en compte la zone de chalandise.



## RGPD : quelles stratégies immédiates et futures ?

La CCI Nice Côte d'Azur, qui propose par ailleurs une formation de **Référent RGPD aux entreprises de son territoire**, a organisé le 9 juin avec son partenaire The Neoshields une session pour dévoiler des opportunités méconnues aux entreprises azuréennes quant au fameux Règlement Général sur la Protection des Données.

Un focus mené sous forme de mise en situation et de jeux de rôle. Le sujet était également celui de la journée du 23 juin à la maison de l'Intelligence Artificielle, avec 3 tables rondes sur l'IA et les enjeux managériaux, l'industrie et la relation clients.

## 19 professionnels Cagnois labellisés Consumeless

Ce projet européen financé par le programme **Interreg Méditerranée** est axé sur le **tourisme durable** et s'adresse aux établissements **touristiques : restaurants, hôtels, boutiques d'artisanat local, commerces**. Une labellisation pour laquelle la CCI a accompagné les 19 professionnels Cagnois engagés dans la démarche. Charles Galbois, Vice-président en charge du tourisme représentait la CCI à la remise des labels, le 29 juin.



## 2<sup>es</sup> assises azuréennes de la transition énergétique

Le 11 octobre, les **secondes Assises azuréennes de la transition énergétique**, organisées par la CCI au palais des congrès de Grasse ont rassemblé plus de 200 participants (collectivités, élus, chefs d'entreprise, techniciens, experts de la transition énergétique, acteurs économiques et associatifs, monde académique... ) pour partager des retours d'expériences et s'en inspirer.

**200**  
participants

aux secondes Assises  
azuréennes de la  
transition énergétique



## Tourisme et intelligence artificielle



**90**  
acteurs du tourisme  
azuréen  
présents à la conférence

Le 20 octobre, au siège de la CCI, la **conférence sur « L'Intelligence artificielle au service du tourisme » a permis à 90 acteurs du tourisme azuréen** de découvrir les opportunités offertes par l'intelligence artificielle pour attirer et fidéliser leur clientèle. Plusieurs interventions de spécialistes du secteur de l'IA et des acteurs du tourisme ont témoigné de l'intégration de solutions. Le même jour, via la filière Tourisme-Hôtellerie - Restauration du Campus Sud des Métiers, la CCI

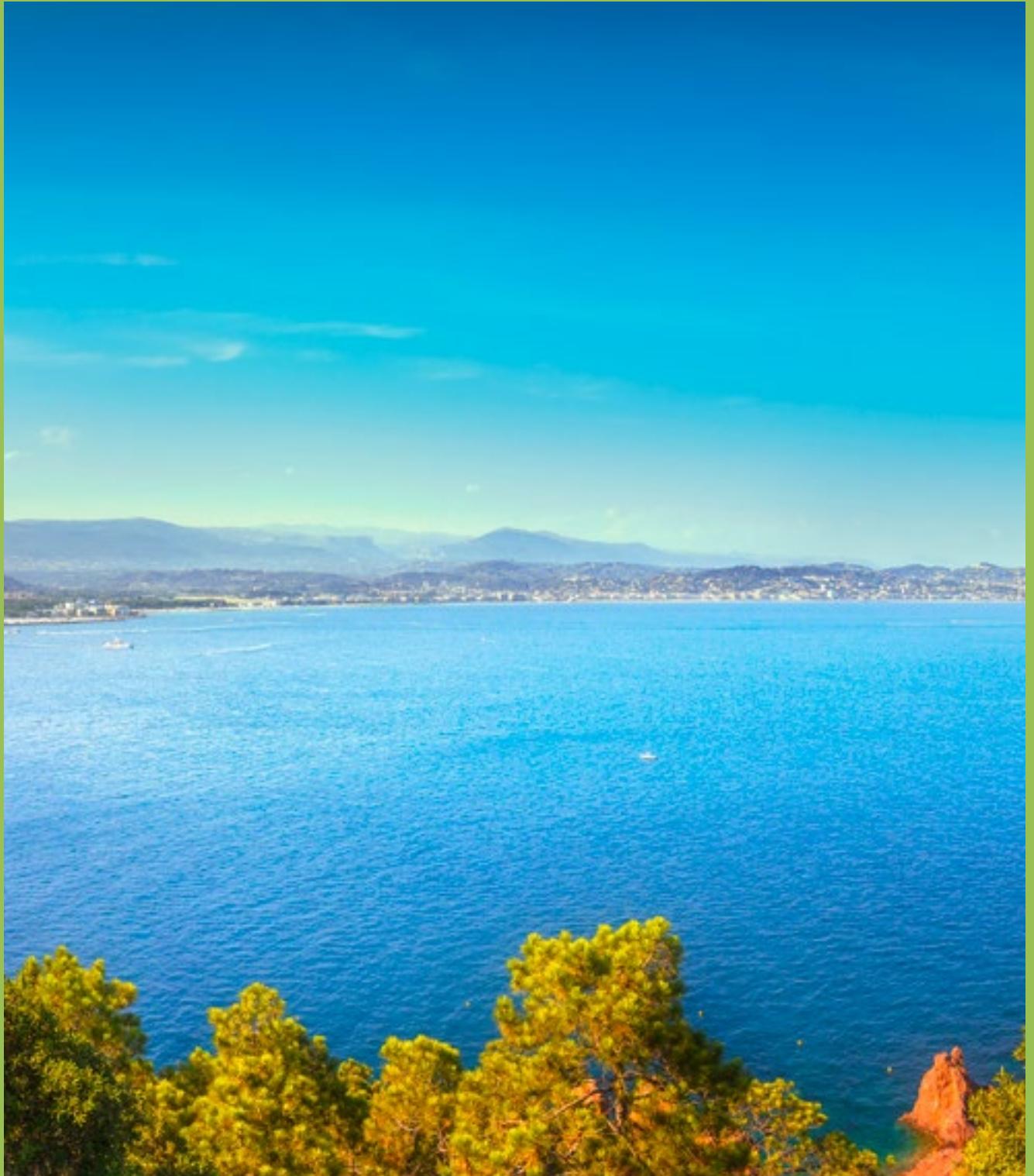
a également signé une convention de partenariat avec le Club des Dirigeants – Hôtels 4\*5\* & Palaces. Objectif : établir une analyse dynamique et prospective des métiers de l'hospitalité afin de proposer des formations pour les futurs salariés de ce secteur ; faire la promotion et valoriser la filière Tourisme-Hôtellerie-Restauration du CSM ; organiser des événementiels promotionnels et développer des projets communs d'ingénierie et d'innovation.



## 95 m<sup>2</sup> de panneaux solaires inaugurés sur les toits de la CCI

**La transition énergétique, c'est du concret :** avec l'appui des programmes européens Pays Ecogétiques et InterregAlcotra, la CCI a décidé de démontrer que l'on peut convertir au solaire des bâtiments anciens. Elle a inauguré le 8 septembre une surface de 95m<sup>2</sup> de panneaux

photovoltaïques sur le toit-terrasse de l'un des bâtiments de son siège, boulevard Carabacel à Nice. Objectif, autoconsommer l'énergie issue de cette installation, qui va permettre de fournir 6% des besoins du site. Une réalisation exemplaire, menée dans le cadre du projet Carabacel SGR 2.0.



# 3.

## L'appui aux territoires

Accompagner  
le développement  
et l'attractivité  
des territoires  
azuréens



## Lancement de l'app Oh' My Côte d'Azur

**Chaque année la Côte d'Azur attire des milliers de touristes, nombreux sont ceux qui fréquentent le littoral et ses plages, méconnaissant parfois les somptueux paysages naturels qu'offre le département.**

La CCI Nice Côte d'Azur - en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Cannes Pays de Lérins et la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis - entend accompagner à la découverte de nouveaux circuits. Ceci en mettant à disposition l'application « Oh' My Côte d'Azur ! »\*. Présentée dans des brochures disponibles dans les offices de tourisme des territoires partenaires, l'application est gratuite. Elle recense 18 points de visites remarquables de la région. L'application développée par la CCI embarque également un scanner de réalité augmentée qui accompagne les visiteurs lors de leurs excursions et leur permet un autre regard sur la destination Côte d'Azur. Une nouvelle expérience touristique éco-responsable et durable au départ du littoral en direction du moyen pays maralpin.



**La brochure et l'application « Oh' My Côte d'Azur ! » ont vu le jour dans le cadre du projet européen Pays-Aimable** proposant un développement économique équilibré et partagé, selon une logique de durabilité construite sur la valorisation du paysage. Financé par le programme de coopération transfrontalière Interreg Alcotra, il vise à accroître le tourisme durable sur le territoire et augmenter son attractivité en préservant le patrimoine naturel et culturel.

\*L'application est téléchargeable sur Play Store pour Android ou sur iTunes pour Apple.





## Journée de la mobilité Nice Méridia au Campus Sud des Métiers

La semaine européenne de la mobilité à Nice Méridia s'est déroulée du 19 au 23 septembre, avec un temps fort le 20 au Campus Sud des Métiers. Une action d'information et de sensibilisation des étudiants et des salariés du secteur Méridia menée par le pôle Transport et Mobilité de la CCI.

## Un atelier avec les maires du 06 pour développer et soutenir le commerce

Le 25 mai, la CCI Nice Côte d'Azur est intervenue lors du 3e atelier Infos-Maires, organisé par la Région et l'association des Maires du 06. Jacques Kotler, Vice-président délégué au commerce a notamment détaillé les initiatives portées par la CCI pour le développement et le soutien des commerces dans les territoires.



## Gestion des risques : un nouveau site transfrontalier

**Objectif du projet : augmenter la résilience des territoires face aux risques naturels.** Développé dans le cadre du projet européen Pays Résilients et intégré au programme Piter-Paysages, c'est un projet Franco-Italien qui traite de la gestion des risques. Il comporte des événements de sensibilisation, une communication autour des risques naturels. Il comporte aussi d'améliorer les outils de prévention et gestion des risques ou encore, de créer un modèle transfrontalier de gestion « active » du territoire, le partage des

bonnes expérimentations, ainsi que la réalisation de petits travaux d'infrastructures et l'achat d'équipements pour augmenter la sécurité du territoire. C'est dans ce cadre qu'a été lancé en 2022 le site web [agencedurisque.fr](http://agencedurisque.fr).

Le projet est mené par la CCI avec la Province d'Imperia (chef de file), la Province de Cuneo, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région PACA.



## Aider les villages à pérenniser leurs commerces : l'accompagnement du pôle commerce de la CCI

**La CCI s'est à nouveau mobilisée en 2022 pour délivrer un accompagnement transversal** piloté par son pôle commerce: objectif, trouver le bon exploitant... et le faire rester. Depuis deux mandatures, celle-ci est aux côtés des villages de l'arrière-pays pour les aider à pérenniser leur tissu économique et ainsi redonner de l'attractivité au territoire. Un accompagnement sur-mesure piloté par le pôle Commerce de la CCI, qui vise à trouver des exploitants motivés pour reprendre un commerce ou lancer une nouvelle activité, comme à Briançonnet, Venanson, Sauze en 2022.

**La démarche consiste d'abord à bien comprendre le contexte économique, social, environnemental du village** afin d'en capter l'essentiel et les atouts

qui pourraient servir d'arguments dans l'annonce. Une fois celle-ci rédigée, elle est diffusée sur différents supports papiers et internet, à l'instar de la plateforme bourse cession-reprise de la CCI ou celle, nationale, regroupant la CCI et la Chambre des Métiers et de l'artisanat.

**La collectivité peut s'appuyer sur la CCI dans la prise de décision** et le recrutement du candidat. Ce dernier est lui-même accompagné dans le confortement de son business plan, son déploiement commercial, sa recherche de fournisseurs, l'aménagement de son point de vente et les formalités administratives. Tout le potentiel d'accompagnement de la chambre est sollicité pour pérenniser les commerces des villages.



# 4.

# Former

**Former les salariés  
dont les entreprises  
ont besoin pour leur  
compétitivité**



## Inauguration officielle pour le Campus Sud des Métiers

**Lieu unique dédié à l'alternance, ce grand projet mené par notre CCI depuis plus de 10 ans avec ses partenaires a été inauguré le 9 septembre**, en présence de Philippe Loos, secrétaire général représentant Bernard Gonzalez, Préfet des Alpes-Maritimes, Renaud Muselier, Président de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur, Président Délégué de Régions de France, Charles Ange Ginesy, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président d'Habitat 06, Christian Estrosi, Maire de Nice et Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Provence- Alpes- Côte d'Azur et Alexis Rouque, Directeur Régional de la Banque des Territoires en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le Chef Thierry Marx, dont l'école « Cuisine Mode d'Emploi » est implantée au sein du campus, était également présent, ainsi que plusieurs centaines de professionnels de la formation et du monde économique dans son ensemble.



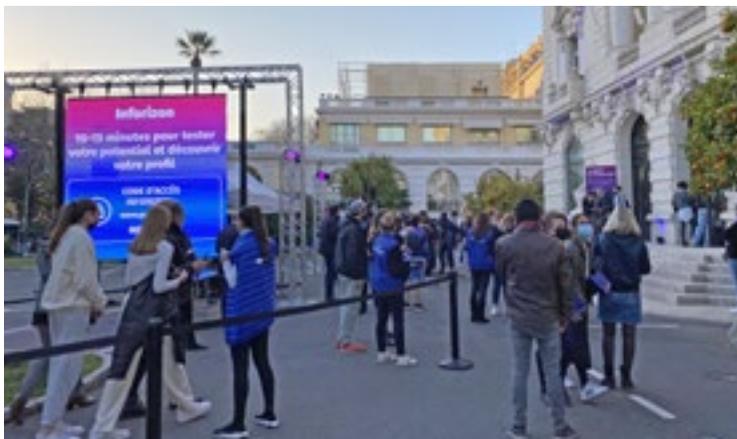
**Implanté au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia et de l'Ecovallée** sur une surface de 24 200 m<sup>2</sup> avec 65 salles de classe, plusieurs plateaux techniques, des salles de coworking et un restaurant d'application, le Campus Sud des Métiers accueille désormais plus de 2 000 alternants du CAP au Bac+5, proposant ainsi un cadre d'apprentissage et de vie unique avec des espaces dédiés à l'entrepreneuriat, un complexe sportif, un espace de restauration et une offre complète d'hébergements. Un chantier livré après trois ans de travaux en respectant les délais, le budget et la qualité.

À noter que quelques jours après l'inauguration, une journée portes ouvertes a également été organisée dès le 15 septembre à destination des lycéens, étudiants et actifs en reconversion professionnelle.

**24 200 m<sup>2</sup>  
avec 65 salles  
de classe**

**plus de 2 000 alternants**  
du CAP au Bac+5

## 11e édition de la Nuit de l'Orientation : plus de 2 000 visiteurs en présentiel



Le 25 février de 17h00 à 22h la CCI Nice Côte d'Azur a organisé la 11e édition de la Nuit de l'Orientation réunissant en présentiel plus de 2 000 visiteurs (collégiens, lycéens et leurs parents). Plus de 150 professionnels azuréens se sont mobilisés pour les informer et les aider à s'orienter sur la bonne voie pour leurs études. Parmi eux, plusieurs élus de la CCI Nice Côte d'Azur ont eux-mêmes animé un stand *speed dating des métiers* : Karine Brut, Laure Carladous, Philippe Garcia, Laurent Lachkar, Elisabeth Lizzani, Christophe Marin, Pierre Mario, Gérard Molines, Ilan Niddam, Michel Tricart.

## La marque CSM dévoilée au salon Apprentissage, alternance et métiers

Lors du salon **Apprentissage, alternance et métiers** (18-19 mars) organisé par le groupe l'Etudiant, les quatre écoles de la CCI (IFA, IFPS, INB, ICS) étaient présentes sous la marque ombrelle du Campus Sud des Métiers pour présenter l'ensemble de leurs formations aux visiteurs.



## 4 nouvelles écoles rejoignent le Campus Sud des Métiers

**Vaisseau amiral de la formation professionnelle dans les Alpes-Maritimes**, le Campus Sud des Métiers entend renforcer son offre en additionnant d'autres opérateurs de formation du territoire.

Objectif : créer une plus-value par rapport à l'offre existante déployée par les écoles gérées par la CCI, déjà complétée par le CESI (école d'ingénieurs en alternance) et Cuisine mode d'emploi(s), la formation aux métiers de la restauration du chef Thierry Marx. Avec un principe : regrouper une offre de formation en réponse aux besoins en compétences des branches et des

entreprises du territoire et à l'insertion professionnelle des jeunes. Des contacts engagés par la CCI ont permis de confirmer l'entrée de quatre nouvelles enseignes au sein du campus en 2022, déjà présentes sur le territoire azuréen et ayant des projets de développement de leur activité. La première est l'AFTRAL (formations du CAP au BAC +3 en transport et logistique). Le groupe ACE Education a également intégré le campus, avec trois écoles : Amos Business School (métiers du sport), CMH, l'école du management hôtelier international et l'école de design ESDAC.



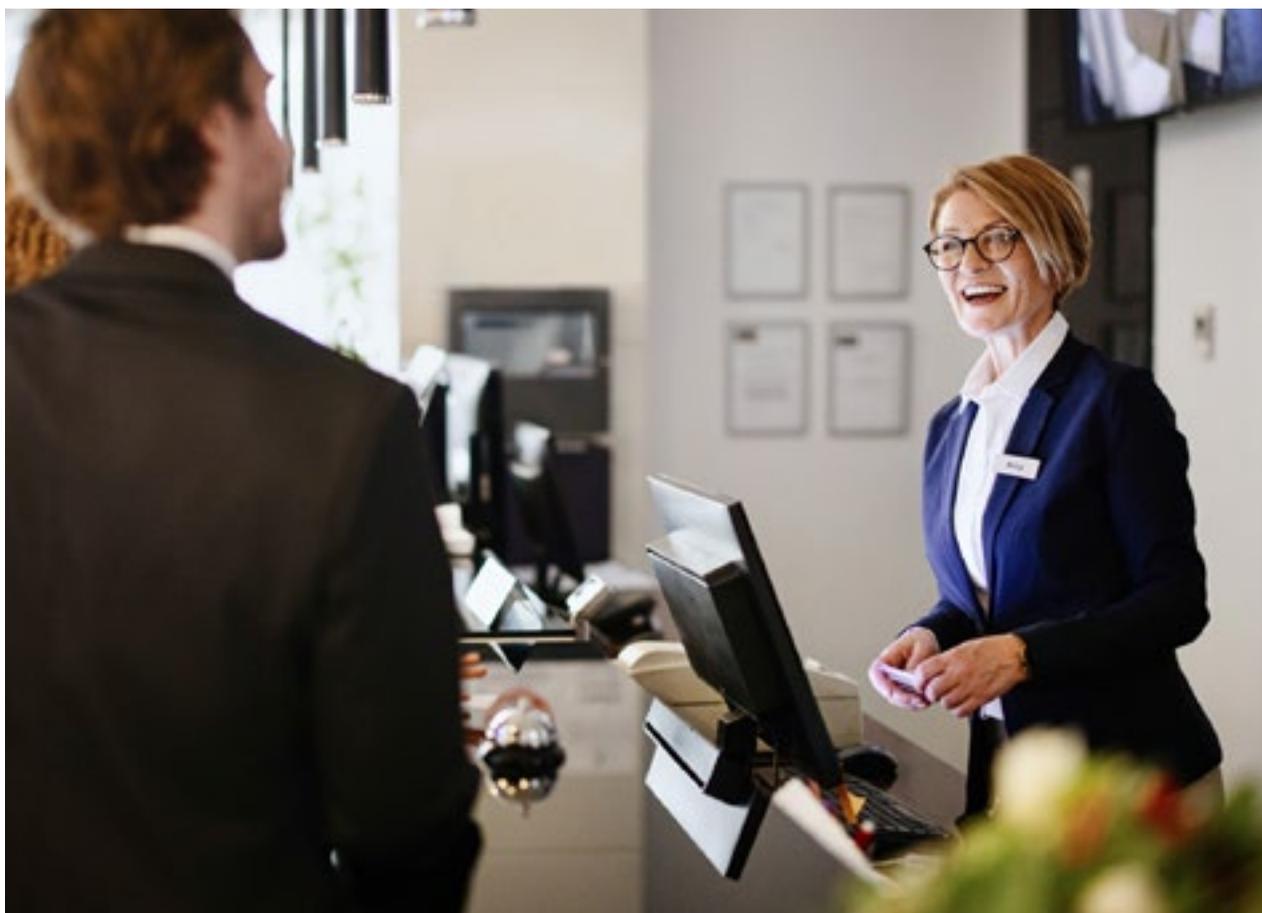
## IFA : une nouvelle session de la formation pour les réparateurs et vendeurs de vélos

**En France, les magasins de vélos sont en plein essor,** boostés par la hausse de la pratique à la suite de la crise sanitaire et aux aides proposées par le gouvernement. De nombreuses petites boutiques s'ouvrent dans les villes et ces PME ont besoin de main-d'œuvre qualifiée. S'il n'existait pas de formation dédiée à la vente de vélos sur le territoire azuréen, c'est désormais le cas aujourd'hui.

**La formation Conseiller Technique Cycles en alternance, déployée par l'IFA au sein de la filière Mobilités du Campus Sud des Métiers** conduit à

la réalisation d'activités liées au fonctionnement d'un magasin de cycles : la préparation, le montage et le réglage des éléments constitutifs du cycle, l'organisation de l'activité et des interventions après-vente, la mise en place des opérations de maintenance et d'entretien sur tout type de vélo, la réalisation de la vente de produits et des montages de vélos personnalisés.

Pour y accéder, il suffit d'avoir entre 16 et 30 ans révolus et être salarié de la branche ou en recherche d'emploi.



## De nouvelles formations proposées au Campus

**Le Campus des Métiers enrichit en permanence son catalogue** pour coller au plus près des attentes des entreprises du Territoire et répondre aux besoins des métiers en tension.

**Une formation BAC+3 de Responsable d'Établissement Touristique** a ouvert ses portes à la rentrée 2022. Un partenariat inédit avec le groupe VVF afin de former les futurs responsables de villages vacances. Formation organisée en «mix modalités» (présence sur le Campus, à distance et formation en situation de travail réelle) pour des candidats venant du sud de la France.

**Voulue et construite en collaboration avec la filière hôtelière La seconde session « Hospitality Middle Manager » (H2M)** s'est achevée en 2022 avec un bilan très positif, ses apprenants étant tous en poste. Une troisième session de ce programme 100% adapté aux besoins de l'économie locale a été lancée à la rentrée 2022.

**Le campus confirme également son positionnement dans le domaine de la santé.** Dispensées jusqu'à présent par le CFA de Carros, deux formations « prothésistes dentaires » ont rejoint également le Campus à la rentrée. Bouleversée par les nouvelles technologies, la 3D, le numérique, la montée des compétences, cette profession doit repenser ses fondamentaux. Les deux formations répondent à cette nouvelle donne. La première « Auxiliaire en Prothèse Dentaire » ouverte aux bacheliers ou équivalent s'étend sur 2 ans et initie au métier. La seconde qui dure également 2 ans, « BTS Prothésiste Dentaire », forme des prothésistes hautement qualifiés. Fidèle à sa politique partenariale, le Campus a été très soutenu dans leur mise en place par l'Union Patronale des Prothésistes Dentaires.

**À noter par ailleurs que le Campus a aussi mis en œuvre en 2022 une nouvelle formation « Manager d'unité marchande »** pour les futurs managers de 19 restaurants de l'enseigne McDonald's.



## Le Campus prend part au projet MONA

**MONA : « Mon Apprentissage en Europe » a été lancé le 30 juin** au CNAM, par Jean Arthuis - ancien ministre de l'économie et président d'Euro app Mobility. Ce projet d'expérimentation de 4 ans est conçu pour instaurer durablement la mobilité européenne des apprentis. L'objectif : permettre à plus de 15 000 apprentis supplémentaires d'acquérir une expérience professionnelle en Europe durant leur contrat en alternance, d'ici à 2026. Un projet auquel participe le Campus sud des Métiers - déjà très engagé dans la mobilité internationale de ses apprenants - en tant que partenaire.



## Première remise des diplômes au sein du Campus

**Le 9 décembre, c'était la première fois que la remise des diplômes** des 4 écoles de la CCI - IFA, INB, ICS, IFPS - se déroulait au sein du tout nouveau campus.

Un événement qui a rassemblé 450 personnes, en présence de Laurent Lachkar, Vice-Président en charge de la Formation.

## Les formations de la CCI confirment leur certification Qualiopi

**Les 30, 31 Mai ainsi que le 1er et 9 Juin 2022, au terme de 4 jours d'audit de suivi de la certification Qualiopi** des activités de formation déployées par la CCI, cette certification a été renouvelée pour l'apprentissage, la formation courte, le Bilan de Compétences et la Validation des Acquis de

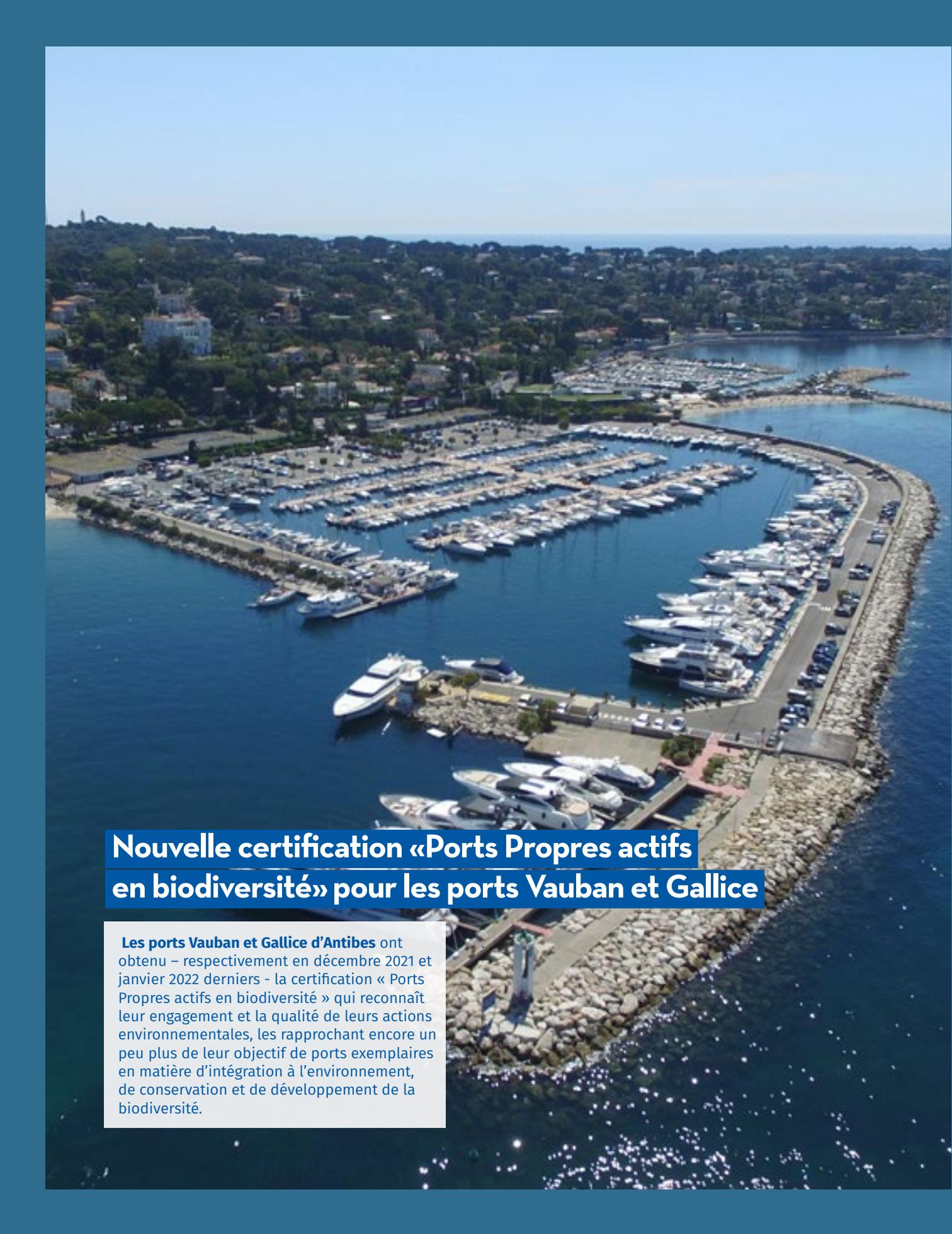
l'Expérience. La certification Qualiopi atteste de la qualité des processus et du fonctionnement des prestataires de formation et de développement des compétences. C'est le sésame pour obtenir des fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés.



# 5.

## Ports et grands équipements

Gérer et développer  
de grands équipements  
structurants, favorisant  
l'essor de l'économie  
azurienne



## Nouvelle certification «Ports Propres actifs en biodiversité» pour les ports Vauban et Gallice

**Les ports Vauban et Gallice d'Antibes** ont obtenu – respectivement en décembre 2021 et janvier 2022 derniers - la certification « Ports Propres actifs en biodiversité » qui reconnaît leur engagement et la qualité de leurs actions environnementales, les rapprochant encore un peu plus de leur objectif de ports exemplaires en matière d'intégration à l'environnement, de conservation et de développement de la biodiversité.



## Le port Gallice se transforme

**Géré depuis 2018 par la CCI, le port a fait l'objet d'une profonde transformation.** La première phase des travaux engagée a été l'occasion d'une visite de présentation le 9 mai 2022, avec le maire d'Antibes Juan-les-Pins et Philippe Prost, architecte. Le projet portait sur la restructuration complète de la partie Nord du port (bâtiments et espaces extérieurs), construit en 1968. À cette occasion, le

port a été remis aux normes actuelles en termes de confort, d'usage, de réglementation thermique et environnementale, ainsi qu'en termes de sécurité et d'accessibilité. Le projet a intégré la réhabilitation de 3 000 m<sup>2</sup> de bâtiments avec la création de locaux pour les professionnels et d'une grande salle de réunion. Par ailleurs, le port a également été doté d'un tout nouveau site web.

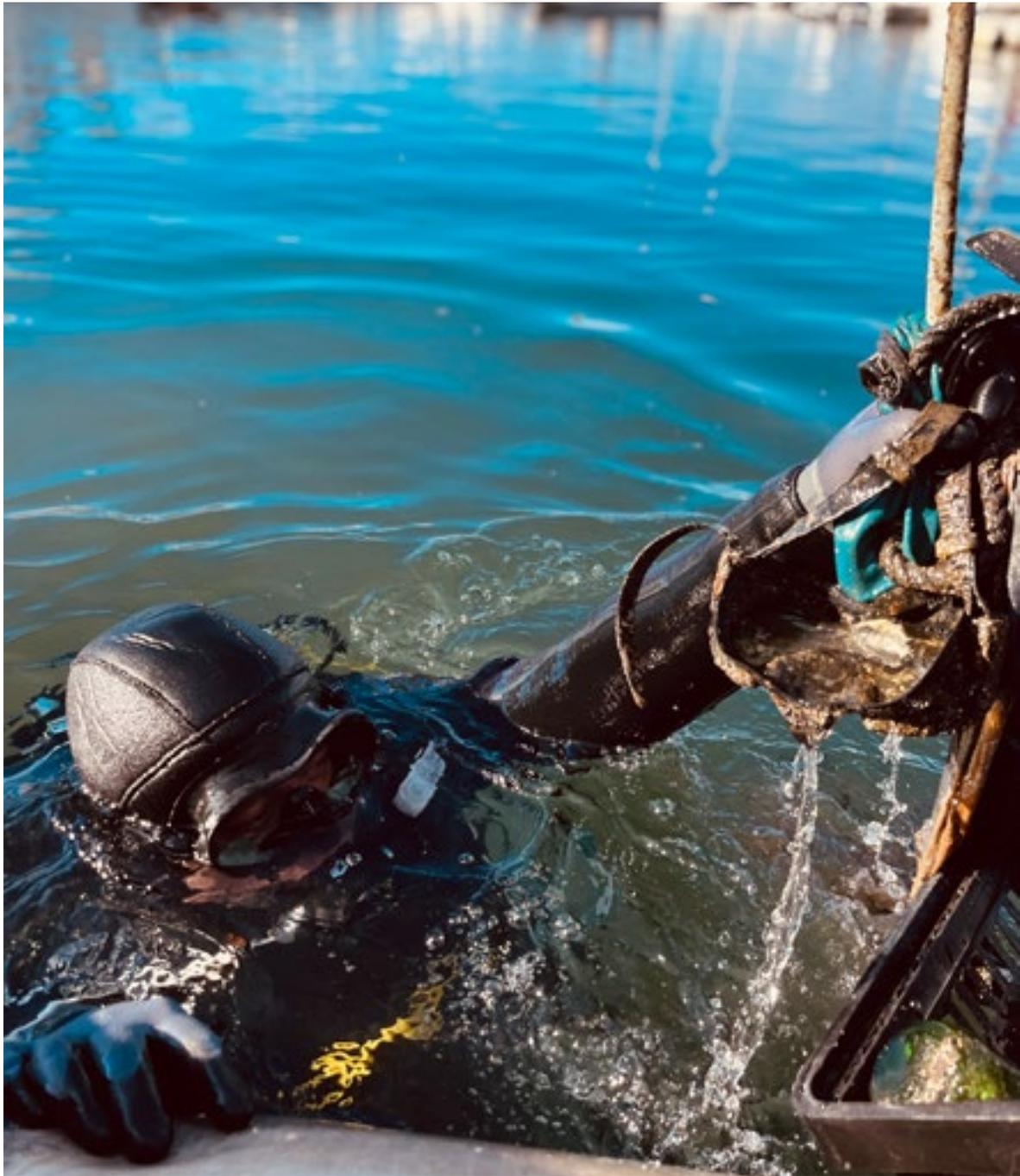


## Port Vauban : fin de construction du nouveau yacht-club, inauguration du ponton patrimoine

**En juin, la finalisation des travaux d'aménagement du quai de Grande Plaisance et du futur Yacht-club** a marqué la première phase du chantier de transformation du port, représentant un investissement global de 135 millions d'euros. Le nouveau bâtiment (construit sur l'emplacement du précédent) comprend des bureaux, des salles de réunion et des espaces pour les équipages (cuisine, salle de sport, etc.). Un bar ouvert tous les soirs en saison est également présent dans ce bâtiment. Il

bénéficie d'une terrasse panoramique de 700m<sup>2</sup> avec une vue imprenable à 360° sur le bassin du port, ainsi que sur le grand paysage de la baie des Anges et du cap d'Antibes.

**Le ponton du patrimoine a par ailleurs été inauguré le 16 septembre.** Destiné à accueillir les navires classés « Bateau d'intérêt patrimonial » (BIP) témoigne du savoir-faire artisanal local et régional, compte 21 postes d'amarrage.



## **Grand nettoyage annuel des bassins et quais des ports Gallice et de Golfe Juan**

**Le 1er et le 20 octobre, les ports Gallice et Golfe Juan ont organisé leur grand nettoyage annuel**, portant tout autant sur le plan d'eau et le fond du bassin que les quais, les enrochements... Une initiative

pour laquelle les équipes des ports, mais aussi les plaisanciers et les professionnels se sont fortement mobilisés.

## Opération port propre au port de Nice

**En milieu urbain, on a souvent tendance à oublier que le port, c'est le début de la mer.**

Voilà pourquoi le samedi 26 mars, notre CCI a organisé en partenariat avec le Club La Mouette et les associations Anao et bleu Gorgone, une opération de nettoyage d'une partie du plan d'eau: la panne « M » où sont amarrés les 80 pointus de Nice, l'un des sites les plus emblématiques de la ville... Et les plus photographiés. Au total, ce sont un peu plus de trois conteneurs (soit 3500 litres de déchets, dont 1000 de plastiques, 800 de métal, 400 de caoutchouc et 50 de déchets volumineux) qui ont été sortis de l'eau...



## Exercice antipollution au port de Nice

**Le 12 octobre, un exercice antipollution grandeur nature s'est déroulé au port de Nice.** Des exercices antipollution sont réalisés au port de Nice depuis 2008. Dans le cadre de sa certification environnementale ISO 14 001, le port de Nice mène des actions régulières : sensibilisation des équipes au risque environnemental, achat de matériel

antipollution et organisation d'exercices d'entraînement. Réalisés périodiquement, ces derniers visent à prévenir une réelle problématique de pollution des eaux. L'objectif : tester la chaîne d'alerte comme le matériel et identifier les pistes de progrès éventuelles.

# La CCI Nice Côte d'Azur dans les Alpes-Maritimes

## LES IMPLANTATIONS POUR LES ENTREPRISES

### 1 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE CÔTE D'AZUR - SIÈGE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01  
Tél. 04 93 13 73 00

### 2 ACCUEIL ET FORMALITÉS - SITE DE NICE

20 boulevard Carabacel - C.S. 11259 - 06005 Nice Cedex 01  
Tél. 04 93 13 73 00

### 3 SITE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Business Pôle, 1047, route des Dolines - Allée Pierre Ziller - Bâtiment B  
Entrée B - 06560 Valbonne  
Tél. 04 93 13 73 00

### 4 SITE DE GRASSE

119 route de la Paoute, 06130 Grasse  
Tél. 04 93 13 73 00

## LES ÉQUIPEMENTS & ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS

### CENTRE ROUTIER

#### 5 PARC D'ACTIVITÉS LOGISTIQUES

Saint Isidore Box n°1 - 06284 Nice Cedex 3  
Tél. 04 92 29 48 10

### PORTS

#### 6 VIEUX PORT DE GOLFE JUAN

Quai Saint Pierre  
06220 Golfe Juan  
Tél. 04 93 217 217

#### 7 PORT D'ANTIBES GALLICE

47 boulevard Baudoin  
Pointe du Croûton  
06160 Juan-les-Pins  
Tél. 04 92 93 74 40

#### 8 PORT D'ANTIBES VAUBAN

Avenue de Verdun  
06600 Antibes  
Tél. 04 92 91 60 00

#### 9 PORT DE NICE

Quai Amiral Infernet  
06300 Nice  
Tél. 04 93 217 217

### FORMATION & APPRENTISSAGE

#### 10 CAMPUS SUD DES MÉTIERS (CSM)

8 Rue Emmanuelle Grout  
06200 Nice  
Tél. 04 93 13 73 70

#### 11 INSTITUT DE FORMATION AUTOMOBILE (IFA)

Campus Sud des Métiers  
8 Rue Emmanuelle Grout  
06200 Nice  
Tél. 04 93 13 73 70

#### 12 INSTITUT DE FORMATION PHARMACIE SANTÉ (IFPS)

Campus Sud des Métiers  
8 Rue Emmanuelle Grout  
06200 Nice  
Tél. 04 93 13 73 70

#### 13 INSTITUT DU COMMERCE ET DES SERVICES (ICS)

Campus sud des Métiers  
8 Rue Emmanuelle Grout  
06200 Nice  
Tél. 04 93 13 73 70

#### 14 INB CÔTE D'AZUR

Port de Villefranche Darse  
06230 Villefranche-sur-Mer  
Tél. 04 93 13 20 56



4 Grasse

3 Sophia Antipolis

Cannes

Golfe Juan

6

7

8

Antibes

Carros

Nice

1

2

5

9

10

11

12

13

14

Villefranche-sur-Mer

Menton



CS 11259  
20, boulevard Carabacel  
06005 NICE cedex 1  
FRANCE

T. 04 93 13 73 00

[www.cote-azur.cci.fr](http://www.cote-azur.cci.fr)

